

**IUFM MIDI-PYRENEES**

\*\*\*\*

**UP Sciences Humaines et Sociales**

\*\*\*\*

**Filière : CAPES Documentation**

**Le rôle du professeur-documentaliste  
dans l'insertion professionnelle  
des jeunes de lycée professionnel.**

Mémoire professionnel de :  
**LE BORGNE Delphine**

Directrice de mémoire :  
PECOUD-BOUZIDI Valérie

**Année 2005-2006**

\*\*\*\*

# **Le rôle du professeur-documentaliste dans l'insertion professionnelle des jeunes de lycée professionnel.**

**\*\*\*\***

**Filière : CAPES Documentation**

## **AUTEUR (S)**

**LE BORGNE Delphine**  
**Sous la direction de Mme Pécoud-Bouzidi**

## **RESUME**

Présentation d'un projet pédagogique mené avec la classe de Terminales CAP du Lycée Hôtelier Quercy-Périgord de Souillac (46) et mis en place par le professeur-documentaliste stagiaire. Comment aider les lycéens à la sortie du lycée professionnel à s'insérer professionnellement ? Cette formation vise à faciliter le passage des lycéens du monde scolaire au monde du travail tout en leur transmettant des compétences documentaires indispensables dans une société du tout numérique : initiation à la recherche d'information sur Internet ; lecture et recherche des annonces d'offres d'emploi ; rédaction de CV et de lettres de motivation ; préparation à l'entretien d'embauche ; connaissance des services proposés par l'ANPE et par d'autres lieux ressources.

## **MOTS-CLES**

Lycée professionnel  
Insertion professionnelle des jeunes  
Sortie du système éducatif  
Education à l'orientation  
Education et emploi  
Documentaliste

*Ce travail est l'accomplissement de mes années  
à l'université et à l'IUFM, il est dédié à mes parents,  
à ma soeur et à tous ceux qui ont su m'aider et m'encourager.*

*Je remercie tout particulièrement trois personnes  
sans qui mon projet n'aurait pu aboutir :  
Madame Valérie Pécoud-Bouzidi, ma directrice de mémoire,  
Madame Manuelle Cèbe, professeur de lettres-histoire  
et professeur principal de la classe de 2 CAP,  
et Monsieur Jean Huete, mon conseiller pédagogique.*

*Je remercie aussi toute l'équipe pédagogique du  
Lycée Hôtelier Quercy-Périgord qui a su m'épauler et  
me soutenir tout au long de la mise en place de la formation.*

# SOMMAIRE

|                                                                                                         |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>INTRODUCTION</b>                                                                                     | <b>6</b>  |
| <b>1. DE L'ECOLE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE</b>                                                      | <b>8</b>  |
| <b>1.1 L'insertion professionnelle</b>                                                                  | <b>8</b>  |
| 1.1.1 Les enjeux de l'insertion professionnelle à l'issue du CAP                                        | 8         |
| 1.1.1.1 Etat des lieux du marché du travail                                                             | 8         |
| 1.1.1.2 L'emploi et le secteur de l'hôtellerie-restauration                                             | 9         |
| 1.1.1.3 De nombreux obstacles                                                                           | 11        |
| 1.1.2 Le regard des jeunes face à l'insertion professionnelle                                           | 12        |
| <b>1.2 L'Ecole et l'insertion professionnelle</b>                                                       | <b>14</b> |
| 1.2.1 Quelle éducation à l'emploi ?                                                                     | 14        |
| 1.2.2 Le rôle des enseignants et des COP dans la mission<br>d'orientation                               | 16        |
| 1.2.2.1 Le rôle des enseignants dans la mission<br>d'orientation                                        | 16        |
| 1.2.2.2 Les missions des COP                                                                            | 17        |
| <b>1.3 Quelle part d'action du professeur-documentaliste dans<br/>    l'insertion professionnelle ?</b> | <b>18</b> |
| 1.3.1 Le CDI en LP                                                                                      | 18        |
| 1.3.1.1 Pourquoi vient-on au CDI ?                                                                      | 19        |
| 1.3.1.2 Une diversité des ressources                                                                    | 20        |
| 1.3.1.3 Une pédagogie diversifiée                                                                       | 21        |
| 1.3.2 De nouvelles missions pour le professeur-documentaliste ?                                         | 22        |
| 1.3.2.1 Des missions " classiques "                                                                     | 22        |
| 1.3.2.2 De nouvelles perspectives                                                                       | 23        |
| 1.3.2.3 Le professeur-documentaliste et l'orientation                                                   | 23        |

|                                                                          |           |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>2. DE L'ÉLÈVE EN DIFFICULTÉ...À L'ÉLÈVE EN PROGRES</b>                | <b>26</b> |
| <b>2.1 Un projet à définir</b>                                           | <b>26</b> |
| 2.1.1 Objectifs et description                                           | 26        |
| 2.1.1.1 Description du projet                                            | 27        |
| 2.1.1.2 Intérêts pédagogiques et documentaires                           | 28        |
| 2.1.2 Quels apprentissages ?                                             | 30        |
| 2.1.3 Un nécessaire travail collaboratif                                 | 33        |
| <b>2.2 Mise en oeuvre des apprentissages</b>                             | <b>34</b> |
| 2.2.1 Lecture et recherche des annonces d'offres d'emploi                | 34        |
| 2.2.2 Rédaction des curriculum vitae et des lettres de motivation        |           |
| – Préparation à l'entretien d'embauche                                   | 37        |
| 2.2.3 Une ouverture culturelle                                           | 39        |
| <b>3. BILAN PROFESSIONNEL, BILAN PERSONNEL</b>                           | <b>40</b> |
| <b>3.1 Une progression dans mes pratiques</b>                            | <b>40</b> |
| 3.1.1 Gestion de classe                                                  | 40        |
| 3.1.2 Une évolution dans mes pratiques pédagogiques                      | 41        |
| <b>3.2 Si c'était à refaire...</b>                                       | <b>43</b> |
| <b>3.3 Le rôle du documentaliste dans le projet personnel de l'élève</b> | <b>45</b> |
| <br>                                                                     |           |
| <b>CONCLUSION</b>                                                        | <b>47</b> |
| <br>                                                                     |           |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b>                                                     | <b>49</b> |
| <br>                                                                     |           |
| <b>TABLE DES ANNEXES</b>                                                 | <b>53</b> |

# INTRODUCTION

L'une des priorités du système éducatif pour la rentrée 2005 est de valoriser les filières professionnelles et de favoriser le lien école – entreprise. Ayant été affectée au Lycée Professionnel Hôtelier Quercy-périgord de Souillac dans le Lot pour mon stage en responsabilité, j'ai voulu axer mes actions pédagogiques en rapport avec ses particularités. Cet établissement assure les formations du CAP au Bac Technologique en cuisine et restauration. Labellisé Lycée des Métiers <sup>1</sup>, la qualité de ses formations est reconnue et est en adéquation avec le monde des entreprises. L'un des critères de ce label étant l'aide à l'insertion professionnelle, j'ai alors pensé qu'il serait pertinent de travailler sur ce thème. En effet, la majorité des élèves en lycée professionnel se destinent à entrer dans le marché du travail à l'issue de leurs études. Or, compte tenu de la conjoncture actuelle, il est évident que la France traverse une crise de l'emploi et qu'il est de plus en plus difficile de trouver un emploi stable.

Après avoir consulté les textes officiels ainsi que le projet d'établissement du lycée hôtelier Quercy-périgord, j'ai constaté qu'il n'y avait pas de formation spécifique à cet égard. C'est pourquoi, je me suis spontanément engagée pour monter un projet sur l'insertion professionnelle.

Après concertation avec mon conseiller pédagogique et avec un des deux chefs de travaux, j'ai décidé de travailler avec la classe de Terminale CAP (2 CAP). Une classe mixte de 21 élèves, âgés de 16 à 19 ans, pour moitié en cuisine et l'autre en restauration. En effet, il s'avère que ces élèves sont les plus fragilisés face à l'insertion professionnelle à l'issue de leur formation : faible qualification, peu d'expérience professionnelle et faible niveau dans les disciplines générales (langue française, langues étrangères, lecture, maîtrise des technologies numériques).

---

<sup>1</sup> Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Encart : Mise en œuvre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école : Label " lycée des métiers "*. D. n° 2005-1394 du 10-11-2005. JO du 11-11-2005. [en ligne]. BO, n°45, 08 décembre 2005. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/45/MENE0502139D.htm> (consulté le 08 janvier 2006).

Mes interventions ayant le but de faciliter la transition de la formation à l'entreprise, il est important, en tant que documentaliste, que j'aide les élèves à s'approprier les outils d'accès à l'information et que je leur donne l'occasion d'acquérir et de développer des compétences pour faciliter leur insertion professionnelle et ainsi sociale.

Afin de mettre en place cette formation, je me suis posé un certain nombre de questions relatives à la mise en oeuvre du projet : Qu'est-ce que l'insertion professionnelle ? Quels en sont les enjeux ? Un travail en partenariat ? Dans quel cadre rentrera cette formation ? Quelles interactions avec les enseignements disciplinaires et professionnels ? Quelle planification ?

Une autre série de questions en rapport avec mon positionnement, en tant que professeur-documentaliste, m'a permis de réfléchir à la façon dont j'allais construire mon approche : Quelles compétences enseigner ? Quelle collaboration avec le conseiller d'orientation psychologue (COP) ? Quelle collaboration avec le professeur principal ? Quelle place pour le professeur-documentaliste ? Le rôle du CDI ? Comment se positionner ?

Car la grande difficulté de ce type de projet est de définir les missions, les fonctions et la place de l'enseignant-documentaliste. Dans quelle mesure l'enseignant documentaliste peut être le promoteur de l'insertion professionnelle en lycée ?

Pour répondre à cette question, dans un premier temps, je ferai un état des lieux sur l'insertion professionnelle des jeunes en France et sur les actions menées par l'Education nationale. J'exposerai ensuite les missions des professeurs-documentalistes dans l'éducation à l'orientation et dans l'insertion professionnelle. Puis, je présenterai mon projet mené de janvier à mars. Enfin, je dresserai le bilan des actions réalisées, pour les élèves et pour le documentaliste.

# **1. DE L'ECOLE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

En quelques décennies, le passage de l'école à l'emploi s'est considérablement modifié. Plus long, plus aléatoire, parfois incertain, il ne débouche plus sur une entrée assurée dans la vie d'adulte, mais plutôt sur une succession de situations incertaines. Quels en sont les enjeux et comment favoriser cette phase de transition ?

## **1.1 L'insertion professionnelle**

De façon générale, l'emploi des jeunes est très sensible à l'évolution de la conjoncture économique. Les nombreuses tentatives de création de nouveaux contrats d'embauche à destination de cette catégorie de la population active ne font que le confirmer. Mais qu'en est-il en réalité ?

### **1.1.1 Les enjeux de l'insertion professionnelle à l'issue du CAP**

#### 1.1.1.1 Etat des lieux du marché du travail

Au 30 décembre 2005, le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale publiait les derniers chiffres concernant le chômage en France. Ainsi, après une très légère baisse, le taux de chômage correspond à 9,6 % (soit 2 639 000 personnes) de la population active ; la baisse étant significative chez les moins de 25 ans (- 0,7 %). Selon l'INSEE, en janvier 2006, 22,8 % des chômeurs avaient moins de 25 ans. Un autre constat a été fait : au 1<sup>er</sup> février 2004, 38,6 % des jeunes issus de CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) étaient au chômage contre 24,2 % de ceux qui sortent de Bac général<sup>2</sup>. Au 1<sup>er</sup> février 2003, ils étaient 33,4 % contre

---

<sup>2</sup> Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP). *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. Ed. 2005. Paris : DEP, 2005. 383 p.



20,6 %<sup>3</sup>. Il s'avère donc que le taux de chômage, à l'issue du CAP, croît plus rapidement que pour un jeune bachelier.

Par ailleurs, les effectifs des lycées professionnels augmentent considérablement. En effet, le nombre des effectifs en CAP en France ne cesse de s'amplifier : 32 135 en 1999 contre 79 328 en 2003 et 83 237 en 2004<sup>4</sup>. Ces chiffres permettent de se rendre compte que la concurrence est encore plus rude pour ces jeunes qui sortent du système scolaire avec un CAP.

La réussite scolaire continue de peser lourdement sur la réussite sociale et professionnelle des jeunes. Le diplôme est un passeport pour l'emploi car le taux de chômage est étroitement lié au niveau du diplôme.

Que cela signifie-t-il ? Est-ce qu'il est plus difficile de trouver du travail à l'issue du CAP parce qu'il y a trop de concurrence, ou bien justement parce que le niveau d'étude est trop faible, ou bien parce que la part de marché est minime ?

L'accès des jeunes à l'emploi est par ailleurs lent et incertain ; les premiers emplois sont souvent précaires. Il est donc évident que les jeunes éprouvent des difficultés à trouver du travail malgré leur qualification professionnelle.

Qu'en est-il pour les jeunes diplômés du secteur de l'hôtellerie restauration ?

#### 1.1.1.2 L'emploi et le secteur de l'hôtellerie-restauration

Le secteur de l'hôtellerie restauration est le premier employeur mondial. Il emploie plus de 800 000 actifs (8 % de cadres) en 2005 et se place parmi les cinq premiers employeurs français<sup>5</sup>. La France compte environ 35 000 hôtels, toutes catégories confondues et 111 300 entreprises de restauration commerciale, de la pizzeria au restaurant gastronomique, en passant par le petit restaurant de quartier.

---

<sup>3</sup> Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP). *Repères et références statistiques, sur les enseignements, la formation et la recherche*. Ed. 2004. Paris : DEP, 2004. 361 p.

<sup>4</sup> Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP). *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. Ed. 2005. Paris : DEP, 2005. 383 p.

<sup>5</sup> Groupe STUDYRAMA. Hôtellerie-restauration : panorama d'un secteur en bonne santé. In : *Site du département internet du groupe indépendant de médias étudiants, Studyrama* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.studyrama.com/article.php3?id\\_article=10294](http://www.studyrama.com/article.php3?id_article=10294) (consulté le 05 février 2006).

Selon le Ministère du Tourisme, Midi-Pyrénées est la quatrième région touristique en termes de fréquentation en hôtellerie.

Ce secteur est en pleine mutation en raison d'une part, de l'attrait touristique de la France et, d'autre part, en raison des évolutions des modes de consommation de la population.

L'hôtellerie restauration offre des métiers très diversifiés aux jeunes diplômés du CAP/BEP, au DESS, en passant par le Bac +2 : cuisinier, manager, maître d'hôtel, réceptionniste, voiturier, sommelier, ... dans divers secteurs : restauration rapide, traditionnelle, ou collective.

En Midi-Pyrénées, le secteur de l'hôtellerie restauration est très important. Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi) du Lot recensait, depuis 2004, une hausse de 5,2 % d'offres d'emplois en hôtellerie restauration. 20 % des offres d'emplois proposées par l'ANPE de Souillac concernent ce secteur ; 11,9 % pour Figeac et 11,5 % sur Cahors. Ainsi, le secteur de l'hôtellerie restauration dans le Lot est lucratif, et ces résultats sont optimistes pour les futurs diplômés du lycée hôtelier Quercy-Périgord.

Le nombre d'élèves inscrits, à la rentrée 2004, en CAP dans les secteurs confondus de la cuisine, de l'accueil, du tourisme et de l'agroalimentaire, représente 7 % (soit 37755 élèves) du nombre total d'élèves inscrits en CAP et BEP en France <sup>6</sup>. Cependant, il s'avère que ce secteur est en pénurie de jeunes diplômés. De plus, la politique de recrutement de l'ANPE est en train d'évoluer ; de ce fait, il ne sera plus indispensable d'avoir une formation ou de l'expérience en hôtellerie restauration pour décrocher un travail dans ce milieu...

Il est donc urgent que les jeunes diplômés se battent pour obtenir les emplois désirés et pour lesquels ils sont formés. Pour cela, il est essentiel qu'ils acquièrent une stratégie de recherche d'emploi pour optimiser leur démarche.

---

<sup>6</sup> Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP). *L'état de l'École : 30 indicateurs sur le système éducatif français*. Ed. 2005. Paris : DEP/BE, 2005. 87 p. (L'état de l'École).

### 1.1.1.3 De nombreux obstacles

Quels sont donc les obstacles et difficultés rencontrés par les jeunes lors de leur insertion professionnelle ? Est-ce seulement à cause d'une faible qualification, seulement à cause de la conjoncture économique, ou à cause d'un manque de compétences dans la recherche d'emploi et dans l'accompagnement post-scolaire?

L'enquête de Francis Vergne, réalisée en 1999 sur les attentes et les représentations de l'emploi par rapport à l'école <sup>7</sup>, auprès de jeunes issus de Bac professionnel et de BTS, révèle que le passage de l'école à l'emploi atteint et déstabilise les individus et les groupes selon quatre aspects : le rapport à l'identité personnelle ; le rapport aux autres qui place les jeunes en recherche d'emploi ; le rapport à l'espace social ; le rapport au temps, à l'incertitude radicale quant à l'avenir. Cet ensemble de difficultés permet ainsi de comprendre ce que ressent un jeune en quête de travail à la sortie du lycée.

Ainsi nous apprenons que les facteurs psychologiques, en plus des facteurs économiques et sociologiques, sont primordiaux dans la réussite de l'accès à l'emploi. Tout ne dépendrait pas que du niveau scolaire.

La formation que j'ai mise en place a précisément pour but de diminuer ces appréhensions, qui finalement, freinent davantage les élèves qu'elles ne les portent. Je cherche à les mettre en confiance face à la démarche de recherche d'emploi en leur proposant des outils pour accéder à l'information et pour leur faciliter cette étape de leur vie.

Les obstacles pour trouver un emploi stable à l'issue du CAP sont ainsi un amalgame entre la conjoncture économique, leur faible niveau de qualification, et leur manque de compétences dans la recherche d'emploi et dans l'accompagnement post-scolaire. Il devient donc urgent que l'Education Nationale se mobilise pour accompagner ces jeunes lycéens dans la quête d'un travail.

---

<sup>7</sup> VERGNE, Francis. *De l'école à l'emploi, attentes et représentations : regards sur la transition professionnelle*. Paris : Syllepse, 2001. 174 p. (Nouveaux regards).

### 1.1.2 Le regard des jeunes face à l'insertion professionnelle

Actuellement, les jeunes se sentent piégés par la conjoncture économique. Comment envisagent-ils l'accès à l'emploi ?

Selon l'enquête de Francis Vergne <sup>8</sup>, les principaux intérêts, pour les jeunes, à trouver un emploi sont, par ordre de préférence : l'indépendance financière ; un intérêt lié à la nature du travail ; la reconnaissance sociale ; l'acquisition d'une expérience professionnelle ; la possibilité de quitter la sphère familiale ; et la réalisation personnelle.

Quant aux principaux atouts pour trouver du travail, ce sont, pour eux, les qualités personnelles suivies de la formation et de l'expérience.

Enfin, toujours d'après la même enquête, les obstacles majeurs pour accéder à un emploi sont : la conjoncture économique et sociale ; le chômage ; et les caractéristiques personnelles.

Lors de la préparation de mon projet d'insertion professionnelle, j'ai rédigé un questionnaire <sup>9</sup>, à destination des élèves de 2 CAP, afin d'évaluer de façon diagnostique leurs approches personnelles de l'emploi ainsi que leurs connaissances acquises au préalable.

Le 6 décembre 2005, lors d'un cours d'heure de vie de classe au CDI, leur professeur principal m'a proposé de faire une intervention. Après m'être présentée, j'ai fait un exposé sur les objectifs de la formation, le déroulement, le planning ainsi que l'évaluation. J'en ai donc profité pour distribuer le premier questionnaire. 19 élèves sur 21 étaient présents <sup>10</sup>. Les résultats sont les suivants :

|                                                            |               |
|------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>Elèves voulant poursuivre leurs études après le CAP</b> | <b>78,90%</b> |
| <b>Elèves voulant poursuivre en mention complémentaire</b> | <b>80%</b>    |
| <b>Elèves voulant poursuivre en BEP</b>                    | <b>20%</b>    |
| <b>Elèves voulant entrer dans le marché du travail</b>     | <b>21,10%</b> |

---

<sup>8</sup> Op. cit.

<sup>9</sup> Voir Questionnaire 1 en Annexe C

<sup>10</sup> Les 2 élèves absents étaient malades et ne sont revenus que mi-janvier. Je ne leur ai pas distribué les questionnaires car la formation avait déjà commencé.

Ainsi, la très grande majorité des élèves veulent poursuivre leurs études après leur CAP de cuisine ou de restaurant. Mais, d'après les conseils de classe de l'année précédente et de celui du premier semestre, le niveau scolaire de certains n'est malheureusement pas suffisant pour espérer continuer. Je constate qu'effectivement ils ont d'importantes lacunes en français.

Trois élèves disent ne pas savoir comment chercher du travail. Aucun n'a déjà suivi de formation à la recherche d'emploi. Quant aux autres, ils ont effectivement des notions : " déposer des CV ", " envoyer des lettres de motivation ", " s'inscrire à l'ANPE ", " lire les annonces ", ou " contacter les entreprises ". Cependant, il s'avère que, d'après leurs formulations, qu'ils ne savent pas comment faire concrètement. D'où l'utilité de mes interventions.

Enfin, ce qui m'a le plus particulièrement frappée dans leurs réponses, c'est le manque de prise de recul par rapport à la recherche d'emploi ; beaucoup disent n'avoir aucune attente de cette formation... Après réflexion, je me demande s'ils ont bien compris les questions et, à ce moment-là, j'aurais peut-être dû les accompagner davantage dans la compréhension des consignes, ce que je ferai pour le deuxième questionnaire. Ainsi, à la question " A votre avis, quels sont les obstacles pour trouver du travail ? ", 11 élèves sur 19 (soit 57,8 %) ne voient aucune difficulté ; 3 abordent le problème de la discrimination ; et 3 autres l'absence de diplôme.

Malgré le faible échantillon dont je dispose, et qui est difficilement comparable à celui de F.Vergne, les résultats obtenus sont très disparates de celui-ci sans doute parce que les élèves n'ont pas le même niveau scolaire et donc pas la même maturité... Toujours est-il qu'ils ont une vision très éloignée de la réalité du marché du travail. Peut-être aussi parce que le secteur qu'ils ont choisi est prometteur en terme d'embauche.

Cette petite enquête m'a permis de dresser un portrait provisoire de la classe que j'allais rencontrer. Peu d'entre eux ont émis des attentes concernant la formation que je leur propose. Aussi j'ai formulé le pari que, malgré le peu de temps dont je dispose, je vais leur fournir un maximum de connaissances et d'outils pour que leurs approches soient plus réalistes.

## 1.2 L'École et l'insertion professionnelle

Nous avons vu que le diplôme facilite beaucoup l'accès à l'emploi. Face à ce constat et compte tenu des évolutions du marché du travail, comment le système éducatif doit-il et peut-il réagir, sachant qu'il n'est pas le seul à être concerné ?

### 1.2.1 Quelle éducation à l'emploi ?

Apparu dans quelques textes officiels dans les années 1970, c'est en 1981, à l'occasion d'un rapport remis au Premier Ministre par Bertrand Schwartz sur "*l'insertion sociale et professionnelle des jeunes*" que le terme d' "*insertion*" a fait son entrée officielle dans le vocabulaire politique français <sup>11</sup>.

L'insertion est désormais un terme couramment employé pour désigner un ensemble de processus concernant la scolarisation des jeunes, l'intégration harmonieuse dans la société et la recherche d'un emploi. L'insertion se décline selon trois aspects : l'insertion scolaire, l'insertion sociale et l'insertion professionnelle. L'insertion professionnelle consiste à conduire le jeune ou l'adulte vers un emploi ou une activité au plus près de son projet et de la réalité du marché de l'emploi.

Devenue un enjeu majeur de notre société, l'ensemble des orientations politiques en terme d'emploi et de formation en tiennent compte. Qu'en est-il de l'Education Nationale ?

Au sein du Ministère de l'Enseignement agricole, des actions ont été mises en place pour favoriser l'insertion des jeunes <sup>12</sup>. Quant au Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, diverses mesures spécifiques ont été mises en oeuvre <sup>13</sup>. La diversité des élèves et la conjoncture de la société imposent des réponses diverses et adaptées du système éducatif qui visent à

---

<sup>11</sup> *La mission d'insertion des jeunes et des adultes : repères, orientations, objectifs et axes prioritaires d'actions*. In : ChloroFil, espace web des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français [en ligne]. Disponible sur : <http://www.educagri.fr/actions/insertion/sommaire.htm> (consulté le 08 janvier 2006).

<sup>12</sup> Op. cit.

<sup>13</sup> DESCO. Document support pour la mise en oeuvre de démarches éducatives d'orientation en collège, lycée d'enseignement général et technologique et lycée professionnel. In : *Eduscol, site pédagogique du ministère de l'éducation nationale* [en ligne]. Octobre 2003. Disponible sur : [http://eduscol.education.fr/D0095/Texte\\_EAO.htm](http://eduscol.education.fr/D0095/Texte_EAO.htm) (consulté le 22 février 2006).

valoriser le processus d'orientation, à élargir la carte des formations, à améliorer l'accès à la qualification, et à faciliter l'insertion professionnelle.

L'Ecole a trois missions : enseigner, éduquer et orienter, insérer<sup>14</sup>. Il est intéressant de voir que les actions orienter et insérer sont considérées comme deux missions distinctes. Selon le dictionnaire *Le Petit Larousse Illustré*<sup>15</sup>, " Orienter " désigne l'action de diriger, d'engager dans une certaine voie. Tandis que " Insérer " désigne l'action d'introduire, de faire entrer, de placer. Il en découle deux points. D'une part, il est nécessaire de distinguer deux types d'actions pédagogiques, celles qui visent à développer le processus d'orientation, et celles qui concernent l'insertion professionnelle. D'autre part, les premières concernent l'ensemble de la scolarité du secondaire au supérieur, tandis que les secondes sont davantage à destination des jeunes en fin de cursus scolaire.

Cette réflexion me permet de surcroît de justifier le choix de proposer cette formation à des terminales CAP, en fin de cursus scolaire. En effet, le CAP est une formation diplômante qui débouche généralement sur un emploi, tandis que le BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles) est une passerelle vers le Bac Professionnel ou le Bac Technologique.

L'éducation à l'orientation (EAO)<sup>16</sup> est devenue depuis quelques années une mission à part entière de l'école ; elle est l'interaction entre trois systèmes de représentations : la représentation de soi, la représentation de l'univers professionnel et la représentation des systèmes de formation. Le rôle de l'école consiste alors à donner au jeune les méthodes et les connaissances lui permettant de développer la capacité d'autonomie. Aux différentes étapes de la scolarité, au rythme des interventions pédagogiques, les connaissances des parcours de formation et de l'environnement économique permettent à l'élève d'élaborer son projet. Le but étant qu'il devienne progressivement acteur principal de son orientation.

---

<sup>14</sup> Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel : circulaire n°97-123, 23 mai 1997*. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.savoirscdi.cndp.fr/metier/TextesOfficiels/1990-1999/c970523.htm> (consulté le 08 janvier 2006).

<sup>15</sup> *Le Petit Larousse Illustré 2006*. Paris : Larousse, 2005. 1857 p.

<sup>16</sup> Le sigle EAO sera utilisé tout au long du mémoire pour désigner l'éducation à l'orientation.

Les mesures pédagogiques peuvent aussi être prises au niveau académique ou de façon plus précise au niveau de l'établissement scolaire. Par exemple, le projet académique 2004-2005 de Toulouse <sup>17</sup> insiste sur le développement de l'EAO et encourage les MGI (Mission Générale d'Insertion) qui ont pour mission de prévenir le décrochage scolaire et d'assurer des formations favorisant l'insertion sociale et professionnelle.

La construction du projet individuel d'orientation est un processus complexe, susceptible d'évolution et d'adaptation permanente où l'équipe éducative joue un rôle fédérateur.

## **1.2.2 Le rôle des enseignants et des COP dans la mission d'orientation**

Les professeurs, dont notamment le professeur principal, ainsi que les conseillers d'orientation-psychologue (COP) sont partie prenante des acteurs de l'orientation du système éducatif <sup>18</sup>.

### 1.2.2.1 Le rôle des enseignants dans la mission d'orientation

Selon la Circulaire de mission des enseignants <sup>19</sup>, la mission de tout professeur est “ d'instruire les jeunes qui lui sont confiés, de contribuer à leur éducation et de leur assurer une formation en vue de leur insertion sociale et professionnelle. ” Ce texte officialise notre responsabilité à l'égard de l'insertion professionnelle. En quoi cela consiste-t-il ?

Disposant d'une autonomie dans ses choix pédagogiques, tout enseignant se doit d'aider les élèves à développer l'esprit critique, à construire leur autonomie et à

---

<sup>17</sup> Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Améliorer l'accès à la qualification et faciliter l'insertion professionnelle. In : *Projet d'académie : bilan et perspectives 2004-2005*. Toulouse : Académie de Toulouse, 2004. p.23-29.

<sup>18</sup> *Les acteurs de l'orientation*. In : Site officiel du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche [en ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/orient/oper.htm> (consulté le 09 février 2006).

<sup>19</sup> Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel : circulaire n°97-123, 23 mai 1997*. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.savoirscdi.cndp.fr/metier/TextesOfficiels/1990-1999/c970523.htm> (consulté le 08 janvier 2006).



élaborer un projet personnel. De plus, il s'engage à participer au suivi, à l'orientation et à l'insertion des élèves en collaboration avec les autres personnels.

Ainsi tous les professeurs, quelle que soit leur discipline et leur niveau d'enseignement, ont un rôle essentiel dans le processus d'orientation des élèves. Les enseignants sont libres dans leurs interventions éducatives à condition qu'ils remplissent leurs missions. L'ensemble des actions concourant à l'EAO constitue le programme d'orientation qui est partie intégrante de tout projet d'établissement. C'est pour cette raison que le professeur principal de la classe de 2 CAP, Madame Cèbe, a particulièrement été intéressée par le projet innovant que je lui ai proposé. Par ailleurs, l'une des fonctions du professeur principal est de coordonner les actions de l'EAO menées dans des séquences spécifiques ou à travers les différentes disciplines. Par des synthèses régulières, il assure la liaison entre tous les membres de l'équipe éducative, la complémentarité des initiatives et le suivi des actions.

Il est nécessaire de favoriser une démarche collective, cohérente et progressive au sein de la communauté éducative, à laquelle appartiennent aussi les conseillers d'orientation-psychologues.

#### 1.2.2.2 Les missions des conseillers d'orientation-psychologues (COP)<sup>20</sup>

Le processus d'orientation constitue le moyen par lequel chaque individu vise à s'insérer socialement et professionnellement au terme d'un, ou plusieurs cheminements personnels successifs. Les COP participent à l'émergence, à l'élaboration et à la concrétisation des projets personnels en accompagnant les jeunes et les adultes dans leur choix d'orientation. Les COP travaillent essentiellement auprès des collégiens, des lycéens, et des jeunes en voie d'insertion professionnelle<sup>21</sup>. Ils ont une vision globale de l'orientation et informent sur le contenu des études, les structures de formations et les conditions d'accès aux différentes professions. Rattachés aux CIO (Centre d'Information et d'Orientation), les COP sont affectés dans différents EPLE (Etablissement Public Local d'Enseignement).

---

<sup>20</sup> Le sigle COP sera utilisé tout au long du mémoire pour désigner le conseiller d'orientation-psychologue.

<sup>21</sup> *Les acteurs de l'orientation*. In : Site officiel du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche [en ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/orient/oper.htm> (consulté le 09 février 2006).

Dans le cadre des lycées professionnels, le rôle du COP est différent dans la mesure où les élèves sont déjà orientés. Cependant sa présence est nécessaire pour conseiller le choix des élèves dans l'arrêt ou la poursuite des études. Par ailleurs, il est fréquent que les élèves ne s'épanouissent pas dans certaines formations ; dans ce cas, l'objectif du COP est de les aider à choisir une autre filière plus adéquate.

Ainsi l'action spécifique du COP est indispensable dans tout type d'EPL.

L'ensemble des actions concourant à l'éducation à l'orientation et à l'insertion professionnelle visent l'égalité des chances. L'EAO est une œuvre collective à laquelle chacun participe en fonction de ses compétences propres. Outre les fonctions inhérentes et complémentaires du chef d'établissement, des enseignants et du COP dans les projets de l'EAO et de l'insertion professionnelle, quelle est donc la place du professeur-documentaliste ?

### **1.3 Quelle part d'action du professeur-documentaliste dans l'insertion professionnelle ?**

Les professeurs-documentalistes sont des passeurs de savoirs, des producteurs de l'information. Les missions dévolues aux enseignants documentalistes sont devenues de plus en plus nombreuses, variées et complexes. Il devient donc nécessaire de s'adapter et de faire des choix en fonction des particularités des établissements scolaires. En quoi consiste le travail des documentalistes en lycée professionnel (LP) <sup>22</sup> ? Ont-ils des fonctions spécifiques ? Peuvent-ils participer à l'insertion professionnelle ?

#### **1.3.1 Le CDI en LP**

Le CDI (Centre d'Information et d'Orientation) en lycée professionnel est un lieu d'apprentissage, un lieu médiateur riche en ressources documentaires. C'est un lieu d'ouverture et de transition vers l'extérieur : informations et accès aux biens culturels pour les uns, accès au monde du travail et à l'insertion professionnelle pour

---

<sup>22</sup> Le sigle LP sera utilisé tout au long du mémoire pour désigner le lycée professionnel.

les autres. Lieu charnière, le contexte de travail des CDI est à la fois riche de possibilités et inconfortable <sup>23</sup>.

Les CDI sont-ils des lieux d'apprentissage professionnel, d'insertion professionnelle et sociale, d'ouverture culturelle, de pratique de lecture ? Sont-ils des lieux d'apprentissage de recherche documentaire, des lieux d'accès aux documents techniques ou aux technologies numériques ?

Ainsi le CDI de LP a de multiples vocations auxquelles il ne peut satisfaire complètement. Il est nécessaire d'établir des priorités d'actions. Quelle ouverture culturelle ? Quelle initiation à la lecture ? Quelle utilisation des technologies numériques ? Quelle ouverture sur l'insertion professionnelle ? Quels apprentissages documentaires en LP ? Quel statut du document ?

Autant de questions, de problématiques auxquelles le professeur-documentaliste doit se résoudre à répondre. Les choix se faisant en fonction de différents paramètres fondamentaux : nombre d'enseignants documentalistes ; nombre de personnel travaillant au CDI ; heures d'ouverture hebdomadaire ; espace CDI ; budget ; fonds local ; projet CDI ; politique documentaire ; équipement et réseau informatique ; accès à Internet ; projet d'établissement ; projets pédagogiques ; collaborations avec les enseignants de disciplines générales et professionnelles.

Les études sur le sujet sont rares. Il existe peu de publications sur les spécificités des CDI en LP. D'où une quête d'identité indispensable pour le bon fonctionnement de chaque CDI.

#### 1.3.1.1 Pourquoi vient-on au CDI ?

L'une des particularités des CDI de LP est la volonté unanime d'accueillir les élèves. D'autant plus que l'accueil est souvent libre, ceci afin de favoriser la venue des élèves qui, généralement, ne sont pas des adeptes du CDI. Cependant, il est primordial de réguler le flux des élèves en appliquant un règlement intérieur du CDI et en collaborant avec la vie scolaire.

Le CDI du lycée hôtelier Quercy-Périgord, par manque de personnel travaillant au CDI, est fermé pendant les pauses méridiennes ainsi que durant deux demi-journées par semaine. Un effort est fait pour ne pas restreindre l'accès au CDI

---

<sup>23</sup> BORDET, Geneviève, GUELPA, Marie et POTIN, Alain. *CDI, un atout pour les lycées professionnels*. CNDP réseau / CRDP de l'Académie de Créteil, 2002. 176 p. (Argos Démarches).

lors de l'accueil programmé d'une classe ou d'un groupe. En raison d'une restriction significative, mais provisoire, du nombre de personnel de surveillance de journée, il n'y a pas d'étude surveillée au lycée. Aussi, afin d'éviter que le CDI ne se transforme en étude (surveillée), le professeur-documentaliste a mis en place un système de régulation des entrées et des sorties.

Majoritairement, deux grandes tendances des usages du CDI en LP apparaissent et sont confirmées ici <sup>24</sup> : les élèves viennent pour se détendre (lire, utiliser l'ordinateur, accéder à Internet, emprunter) ou pour faire leur travail scolaire (faire son travail individuel, recevoir une aide éventuelle, faire des recherches, utiliser la documentation spécialisée, utiliser le traitement de texte, utiliser Internet, faire les rapports de stage, demander des informations, emprunter).

Les élèves, comme les enseignants d'ailleurs, viennent au CDI pour des raisons spécifiques, c'est-à-dire pour accéder à des informations générales et techniques. Mais beaucoup y viennent aussi parce qu'on y est bien accueilli, qu'on y est écouté et aidé. La relation enseignant-enseigné est primordiale surtout lorsque les élèves sont en difficultés.

#### 1.3.1.2 Une diversité des ressources

L'un des atouts des CDI de LP, est qu'ils proposent à l'ensemble des usagers un fonds local très spécifique et diversifié. En effet, le document concerne soit l'enseignement général, dans ce cas il permet les apprentissages scolaires classiques (savoir lire, comprendre), soit l'enseignement professionnel, et dans ce cas, il permet les apprentissages opératoires et techniques (savoir faire).

Au lycée hôtelier Quercy-Périgord, le CDI met à disposition de la communauté éducative un fonds riche et divers (livres documentaires, périodiques, dictionnaires spécialisés, cassettes VHS, cédéroms) concernant la cuisine (française, européenne et mondiale), la technologie culinaire, l'œnologie, l'art de la table, la restauration, les produits du terroir, les aliments, mais aussi des guides touristiques indispensables. Certes, certains rayons comme la philosophie sont très peu développés contrairement aux CDI de lycées d'enseignement général.

---

<sup>24</sup> Op cit.

La politique d'acquisition est orientée principalement par les formations proposées par le LP et donc par les programmes d'enseignement, par les suggestions des enseignants, et par les goûts des élèves.

Le fonds des fictions est riche et diversifié dans la perspective de développer une lecture personnelle et coutumière ; un effort est fait pour accroître la littérature de jeunesse ainsi que le fonds des bandes dessinées.

Par ailleurs, le documentaliste s'est attaché à privilégier aussi un fonds, qui remporte un franc succès, sur les sports, les automobiles et les inventions. Ce fonds participe d'une part à la motivation de la lecture et, d'autre part, à l'incitation à la culture.

Le CDI du lycée a une autre particularité : il ne dispose pas de l'Auto documentation ONISEP mais plutôt d'un coin orientation où sont stockés des informations et de la documentation ONISEP sur les formations et les métiers de l'hôtellerie restauration, sur les études en lycée professionnel et post-bac. Des offres d'emplois sont affichées sur des panneaux attendants. Etant donné que les élèves sont déjà orientés, il n'est pas nécessaire effectivement de développer davantage ce pôle.

#### 1.3.1.3 Une pédagogie diversifiée

Les partenariats pédagogiques entre professeurs-documentalistes et enseignants de matières générales et professionnelles sont souhaités mais pas toujours possibles. Quand ils existent, c'est davantage avec les professeurs de disciplines générales telles le français ou l'histoire-géographie. Il est évident que la mise en place des PPCP (Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel), depuis l'année scolaire 2000-2001, a permis de favoriser un travail collaboratif avec ceux de l'enseignement professionnel. Certains ont découvert l'espace CDI ainsi que les ressources qu'il détient, d'autres ont appris à travailler avec le documentaliste et à lui faire confiance.

La charge affective dans la collaboration est effectivement primordiale notamment lorsque les projets se heurtent à des difficultés d'ordre matériel ou à une quelconque déception.

Il existe deux tendances : soit le documentaliste attend la demande, soit il la suscite en proposant des projets, des thèmes de recherche ou une aide

méthodologique <sup>25</sup>. L'innovation pédagogique est aussi de rigueur pour motiver à la fois les enseignants et les élèves.

Les actions pédagogiques du professeur-documentaliste se déclinent généralement autour de deux axes : l'initiation aux techniques documentaires et la lecture. Mais il est tout à fait possible, et recommandé, de mettre en place d'autres actions autour de l'ouverture culturelle, mais aussi autour de l'orientation ou de l'insertion.

### **1.3.2 De nouvelles missions pour le professeur-documentaliste ?**

Nous avons vu que le CDI est un centre de ressources situé au carrefour des enseignements général et professionnel, de l'établissement scolaire et du monde du travail. Les fonctions du professeur-documentaliste en lycée professionnel se situent donc à l'intersection de ces quatre pôles.

#### 1.3.2.1 Des missions " classiques "

Selon la Circulaire de missions des personnels exerçant dans les CDI des établissements scolaires du second degré <sup>26</sup>, le " documentaliste-bibliothécaire " a quatre grandes missions :

- Assurer, dans le centre dont il a la responsabilité, une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire ;
- Agir de façon toujours étroitement liée à l'activité pédagogique de l'établissement ;
- Participer à l'ouverture de l'établissement ;
- Etre responsable du centre de ressources documentaires multimédia.

---

<sup>25</sup> Op cit.

<sup>26</sup> Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information : circulaire n°86-123 du 13 mars 1986*. [en ligne]. BO n°12, 27 mars 1986. Disponible sur : <http://www.savoirscdi.cndp.fr/metier/TextesOfficiels/1980-1989/c860313.htm> (consulté le 08 janvier 2006).

Le professeur-documentaliste est donc à la fois pédagogue, gestionnaire, animateur et médiateur. Il est très difficile de pouvoir mener de front l'ensemble de ces quatre missions ambitieuses. Aussi, les documentalistes sont amenés à formuler des priorités d'actions. En lycée professionnel, il peut être effectivement intéressant d'agir sur ces quatre pôles, car pour beaucoup d'élèves, c'est peut-être la dernière fois qu'ils seront au contact de livres, d'ordinateurs, des technologies numériques et d'informations culturelles.

Le professeur-documentaliste peut donc entreprendre de développer un fonds local diversifié ; il peut mener des activités pédagogiques, seul ou en partenariat, sur la presse ou sur la recherche documentaire ; il peut aussi proposer des animations culturelles (exposition, concours, intervenants).

### 1.3.2.2 De nouvelles perspectives

Le CDI est un lieu de formation des élèves. Selon Françoise Chapron <sup>27</sup>, les CDI doivent répondre de manière spécifique aux nouveaux enjeux sociétaux et éducatifs que sont les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'économie, ou le chômage.

Les missions des CDI s'inscrivent dans les objectifs généraux définis par la *Loi d'Orientation* <sup>28</sup> de 1989, soit former des citoyens capables de conduire de façon responsable et autonome leur vie personnelle, civique et professionnelle. Les enseignants documentalistes doivent donc mettre en œuvre des actions visant à faciliter l'adaptation permanente des élèves aux évolutions sociales, technologiques et professionnelles.

### 1.3.2.3 Le professeur-documentaliste et l'orientation

Selon la *Loi d'Orientation* de 1989, le professeur-documentaliste semble compter parmi les professionnels compétents dans l'éducation à l'orientation. Son

---

<sup>27</sup> CHAPRON, Françoise. Le CDI au cœur d'enjeux multiples. In : *Les CDI des lycées et collèges*. 2<sup>e</sup> éd. Paris : Puf, 2001. p. 185-218. (Education et formation).

<sup>28</sup> Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Loi d'orientation sur l'éducation : loi n° 89-486, 10 juillet 1989* [en ligne]. RLR 501-0 (cédérom 1999-3). Disponible sur : <http://www.savoirscdi.cndp.fr/metier/TextesOfficiels/1980-1989/1890710.htm> (consulté le 08 janvier 2006).

rôle paraît, à travers les textes, explicite mais il n'est pas toujours perçu clairement. Pourtant, en tant que membre à part entière de l'équipe éducative, il est associé au travail d'orientation.

Un espace " Orientation " est généralement réservé au CDI. La Circulaire de 1986 <sup>29</sup> précise que le professeur-documentaliste doit mettre à la disposition des élèves et des enseignants la documentation ayant trait à l'information scolaire et professionnelle et à l'insertion dans la vie active. En tant que responsable de la gestion du CDI, il doit par ailleurs assurer le traitement de la documentation qui s'y trouve.

Néanmoins, le professeur-documentaliste n'est pas un spécialiste de l'orientation. Quelle est alors sa place ? Quelles sont ses fonctions ? Doit-on accepter que notre rôle de documentaliste se limite au traitement documentaire et à la mise à jour de l'Auto documentation ONISEP ? Sommes-nous autorisés à aller plus loin ?

Il est souhaité que le documentaliste travaille en partenariat avec le conseiller d'orientation psychologue, mais aussi avec les professeurs principaux. Par ailleurs, la présence du COP dans l'EPL et la relation de connivence entretenue avec celui-ci sont des facteurs déterminants. Les actions sont évidemment à adapter au type d'établissement scolaire et donc au public concerné.

Le travail d'explication sur les métiers et les filières et sur les compétences requises pour tel métier, ne relève évidemment pas du documentaliste, mais bien du COP. L'une des spécialités de l'enseignant documentaliste étant de favoriser l'accès à l'information, il peut agir à partir de trois axes principaux <sup>30</sup> :

- Rendre les élèves capables de se repérer en les formant à l'utilisation de l'Auto documentation ONISEP ;

---

<sup>29</sup> Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information : circulaire n°86-123 du 13 mars 1986*. [en ligne]. BO n°12, 27 mars 1986. Disponible sur : <http://www.savoircsdi.cndp.fr/metier/TextesOfficiels/1980-1989/c860313.htm> (consulté le 08 janvier 2006).

<sup>30</sup> BAYARD-PIERLOT, Jacqueline, BIRGLIN, Marie-José. *Le CDI au cœur du projet pédagogique*. Paris : HACHETTE Education, 1993. 159 p. (Pédagogies pour demain).



- Rendre les élèves capables de choisir leur orientation scolaire et professionnelle en organisant des activités pédagogiques en collaboration avec le COP ;
- Rendre les élèves capables de s'insérer efficacement dans le monde du travail en affinant leurs connaissances, en guidant leurs lectures ou en éclairant l'information.

Le texte relatif à la diffusion dans les CDI de l'Auto documentation ONISEP<sup>31</sup> précise bien que les compétences de gestionnaire, de pédagogue, d'animateur et de spécialiste de l'information, donc celles en l'occurrence de l'enseignant documentaliste, sont indispensables à l'EAO. Un éclairage nouveau est donné sur la participation des enseignants et des documentalistes à l'EAO, chacun participant à leur façon et selon leurs compétences, à l'accompagnement des projets personnels des élèves.

Le rôle du documentaliste dans l'EAO étant d'autant plus important dans un collège ou dans un établissement qui comporte des filières techniques et professionnelles. Dans ces derniers cas, les projets pédagogiques peuvent viser l'accompagnement des futurs sortants vers leur vie professionnelle.

Savoir s'orienter revient à savoir maîtriser l'information, c'est-à-dire savoir chercher, trier, sélectionner, analyser et vérifier les informations. Compétences pour lesquelles le professeur-documentaliste est formé. La CDI, plus qu'un lieu de transmission des savoirs, doit être un lieu où se construisent les savoirs.

L'insertion professionnelle des jeunes sortants du système éducatif, et notamment pour les détenteurs d'un CAP, reste fragile en France et en Europe. L'Education Nationale évolue en corrélation avec les politiques économiques pour mettre en place des mesures éducatives visant à favoriser et à faciliter le passage du statut d'élève au statut de jeune travailleur. L'Ecole, les enseignants dont les documentalistes, et les partenaires s'associent pour un accompagnement collectif et individuel dans un but d'égalité des chances. Plusieurs actions et projets

---

<sup>31</sup> Ministère de l'Education nationale. *Mise en œuvre de l'expérimentation sur l'éducation à l'orientation en collège : circulaire n° 92-204 du 31 juillet 1996*. Bulletin Officiel de l'Education nationale, n° 31, 5 septembre 1996. 4 p.

pédagogiques sont possibles. Je vais donc vous présenter celui que j'ai décidé de mettre en place.

## **2. DE L'ÉLÈVE EN DIFFICULTE... A L'ÉLÈVE EN PROGRES**

L'une des priorités du système éducatif pour la rentrée 2005 est de valoriser les filières professionnelles et de favoriser le lien école – entreprise. J'ai alors pensé qu'il serait pertinent de travailler avec des élèves sur l'insertion professionnelle. En effet, la majorité des élèves en lycée professionnel se destinent à entrer dans le marché du travail à l'issue de leurs études, comme par exemple les Terminales CAP (2 CAP). Mais en tant que professeur-documentaliste, comment intervenir ? Quelle est notre place dans l'accompagnement à la construction du projet personnel de l'élève ?

### **2.1 Un projet à définir**

Il est souvent très difficile pour l'élève d'élaborer à long terme son projet personnel. C'est pourquoi il convient de l'impliquer dans des activités variées et inédites qui l'aideront progressivement à s'insérer dans la vie sociale et professionnelle. Le professeur-documentaliste, avec les outils du CDI et en concertation avec les autres professeurs, est en mesure de proposer des situations pédagogiques originales qui permettront aux élèves de se découvrir des compétences nouvelles.

#### **2.1.1 Objectifs et description**

En observation dès la rentrée scolaire, j'ai pris connaissance du CDI, avec le type d'utilisateurs et les pratiques des enseignants et de mon conseiller pédagogique, M. Huete.

J'étais impatiente d'intervenir auprès des élèves mais je me suis vite rendu compte que cela ne serait pas aussi simple que dans un collège où très souvent des "heures d'enseignement" sont débloquées. En effet, dans cet établissement, les élèves ont très peu d'heures de libres. De plus, la formation à la recherche documentaire n'est pas systématique mais plutôt individuelle.

Je ne voulais pas monter un projet pédagogique "classique" sur l'initiation à la recherche documentaire ou sur la motivation à la lecture. En effet, je voulais travailler sur un thème propre au lycée professionnel. Compte-tenu de la conjoncture actuelle, j'ai essayé de me mettre à la place des élèves : Quel avenir professionnel à la sortie du lycée ? Comment chercher du travail ? Existe-t-il des aides à la recherche d'emploi ? Je suis particulièrement sensible aux difficultés potentielles de ces élèves. C'est pourquoi, la volonté de mettre en place une formation à l'insertion professionnelle a aussitôt été évidente.

Les objectifs définis dans le cadre de ce projet découlent d'une double analyse : d'une part, le contexte actuel de l'insertion professionnelle, comme nous l'avons vu en première partie ; d'autre part, le niveau des élèves est hétérogène et ceux-ci éprouvent des difficultés scolaires.

#### 2.1.1.1 Description du projet

Le projet que j'ai imaginé a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle (recherche d'emploi, CV, lettre de motivation, lecture des annonces, recherche sur différents supports) des futurs jeunes diplômés qui se destinent prochainement (à partir de juin 2006) à entrer sur le marché du travail.

Le choix de la classe auprès de qui j'allais intervenir s'est fait en collaboration avec mon conseiller pédagogique et avec l'accord de leur professeur principal. En effet, il semblerait que les terminales CAP soient les plus fragilisés face à l'entrée dans le monde du travail.

La formation a pour ambition d'encourager le passage du statut d'élève au statut de jeune travailleur. Les séances prendront la forme d'activités pratiques au CDI et en salle informatique ; le dialogue sera privilégié afin de décanter les doutes de chacun et afin de leur donner confiance. L'idée est de leur donner, sans aucune prétention, les outils nécessaires pour démarcher des entreprises et réussir leur

embauche. Un dossier (fiches outils, annuaire d'adresses à contacter, CV, lettre de motivation, méthodologie de recherche sur Internet) sera construit pour chaque élève au fur et à mesure des séances.

J'ai formulé le souhait que ce projet soit un travail d'écoute et d'aide à une classe caractérisée par un niveau hétérogène et par des difficultés scolaires notamment dans la maîtrise du langage, par une motivation chancelante et par des problèmes d'adaptation au haut niveau d'exigences dues à la profession.

Les élèves seront évalués non pas avec des notes mais avec des appréciations liées à la participation en classe et à la réalisation du travail demandé. Ces évaluations seront communiquées au professeur principal qui fera une remarque sur le deuxième bulletin semestriel.

#### 2.1.1.2 Intérêts pédagogiques et documentaires

Le projet que j'ai décidé de mettre en place est étroitement lié au projet d'établissement du lycée hôtelier Quercy-Périgord, ce qui renforce ses **intérêts pédagogiques**. Ses perspectives d'évolution entrent dans le cadre défini par le label Lycée des Métiers<sup>32</sup> :

- “ Poursuivre la dynamique engagée dans le domaine professionnel et technologique par des actions innovantes liées à l'évolution de l'organisation du travail et des pratiques en entreprises ” ;
- “ Renforcer l'offre de formation dans sa variété et sa complémentarité [...] ” ;
- “ Continuer [...] à valoriser les disciplines générales pour garantir adaptabilité, ouverture d'esprit, culture et citoyenneté ” ;
- “ Mettre l'accent sur l'accueil et l'aide aux élèves en difficulté [...] et qui nécessite une pédagogie [...], une méthodologie et un travail d'équipe concertés pour soutenir la motivation, le projet, prévenir les abandons ” ;

---

<sup>32</sup> Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Encart : Mise en œuvre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école : Label “ lycée des métiers ”*. D. n° 2005-1394 du 10-11-2005. JO du 11-11-2005. [en ligne]. BO, n°45, 08 décembre 2005. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/45/MENE0502139D.htm> (consulté le 08 janvier 2006).

- “ Privilégier l’action éducative [...] pour favoriser l’information, l’apprentissage de l’autonomie et de la responsabilisation des jeunes et la prévention ”.

Les priorités du deuxième axe du projet d’établissement prennent en compte les caractéristiques des élèves :

- “ Améliorer la qualification et l’insertion professionnelles ” ;
- “ Soutenir la motivation et le projet des élèves entrant ” en renforçant les actions qui valorisent les disciplines générales, qui développent l’expression personnelle, qui ouvrent l’école sur le monde extérieur et donnent accès à l’épanouissement de l’élève ;
- “ Développer l’éducation, le civisme, la citoyenneté et la prévention ” ;
- “ Poursuivre et optimiser l’utilisation des TICE ”.

Ledit projet a bien sûr des **intérêts documentaires** majeurs et transversaux. En effet, ce projet correspond à l’ensemble des missions du professeur-documentaliste stipulées dans la circulaire du 13 mars 1986 des *Missions des personnels exerçant en CDI* : initiation et formation des élèves à la recherche documentaire ; action étroitement liée à l’activité pédagogique de l’établissement ; participation à l’ouverture de l’établissement ; et responsabilisation du centre de ressources documentaires multimédia.

Les intérêts documentaires se situent donc sur quatre niveaux que j’exploiterai au maximum :

- gestion de l’espace et du fonds documentaires ;
- animation du lieu de vie CDI ;
- mise en œuvre d’activités pédagogiques ;
- formation à la recherche documentaire.

Par ailleurs, les programmes des disciplines générales de CAP<sup>33</sup> convergent vers l’acquisition de compétences relatives à la recherche documentaire et à la maîtrise de l’information :

---

<sup>33</sup> Ministère de l’Education nationale, de l’enseignement supérieur et de la recherche. Groupe académique des professeurs documentalistes. *Progression des apprentissages documentaires de la sixième à la terminale : Portefeuille de compétences à acquérir*. Académie Toulouse, année scolaire 2004/2005. 82 p.

- “Apprendre à rechercher et traiter l’information en utilisant des ressources documentaires différentes faisant appel, entre autres, aux TICE ” ;
- “Collecter, analyser, organiser, traiter cette information, en faire la synthèse sous différentes formes : tableaux, fiches, panneaux, résumé” ;
- “Mobiliser ses connaissances, les formaliser, les réutiliser, confronter des informations”.

Lors de la préparation du projet, je me suis immédiatement occupée de l’espace orientation du CDI. L’armoire étant discrète, j’ai demandé à mon conseiller pédagogique si les élèves avaient tendance à la consulter. La réponse négative ne m’a pas étonnée. Afin de mettre en valeur le coin orientation, j’ai utilisé les panneaux attenants pour afficher des informations sur la poursuite des études ainsi que des offres d’emploi que certaines entreprises nous font parvenir. Depuis, je me suis rendue compte que cet affichage attirait les regards. Mais d’autres arrangements seront fait d’ici la fin de l’année scolaire. En effet, j’ai l’intention de valoriser davantage les affichages en modifiant la présentation (plus aérée, plus colorée, et donc plus visible) et en proposant une thématique. Par exemple : offres d’emploi ; que faire après un CAP, BEP, Bac Pro et Bac Techno ? ; adresse d’établissements scolaires proposant des formations complémentaires ; nom et heures de consultation du conseiller d’orientation psychologue, M.Peignié ; et enfin les contacts nécessaires pour faciliter l’insertion des jeunes.

Par ailleurs, ayant déjà désherbé à la rentrée la documentation ONISEP, je constituerai un casier spécial insertion professionnelle – recherche d’emploi. Ceci dans le but que chaque élève ait accès à ces informations. La communication de l’existence de ce nouvel outil sera envisagée.

Mon objectif est donc que ce projet tende à la fois vers les priorités du lycée ainsi que vers les programmes d’enseignement des CAP : disciplinaires et documentaires.

### **2.1.2 Quels apprentissages ?**

La classe de 2 CAP est composée de 21 élèves (11 garçons et 10 filles) tous âgés entre 17 et 19 ans, répartis pour la moitié en cuisine et pour l’autre en

restauration. Il est intéressant de signaler que deux élèves ont abandonné la formation dès le mois d'octobre ; un pour motif de santé et l'autre pour raison personnelle. Après avoir consulté les conseils de classe de la première année ainsi que celui du premier semestre, je me suis aperçue que le niveau des élèves est très hétérogène.

#### **2 CAP - 1er conseil semestriel du 09/01/06**

| <b>Nombre d'élèves</b> | <b>Moyenne générale</b>   |
|------------------------|---------------------------|
| <b>10</b>              | <b>entre 7,6 et 9,9</b>   |
| <b>5</b>               | <b>entre 11,3 et 13</b>   |
| <b>6</b>               | <b>entre 13,5 et 14,7</b> |

Il y a donc deux groupes qui se distinguent : ceux qui ont le plus de difficultés et les meilleurs. L'année dernière, en première année, ils étaient 27 dont 12 provenaient de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), 6 de troisième d'insertion ou technologique et 10 de troisième générale. La classe avait un niveau faible, avec de fortes lacunes dans les matières générales, notamment dans la maîtrise de la langue française. Leur attitude au travail était cependant volontaire. 5 élèves ont été réorientés dans d'autres filières ; d'autres ont abandonné.

J'ai compris que travailler avec ces élèves pouvait m'amener à faire évoluer mes pratiques de façon positive : les intéresser, les motiver sans les lasser sont des paris d'autant plus difficiles qu'ils ont du mal à rester attentifs longtemps et qu'ils sont pour la plupart réfractaires à toute activité purement scolaire. D'autant plus que je suis obligée de les prendre sur leur temps libre pour que nos emplois du temps soient compatibles.

Les séances doivent donc être particulièrement claires, avec des objectifs suffisamment explicites. J'ai pensé qu'il serait plus judicieux de prendre la classe en demi-groupe pour travailler plus efficacement avec les élèves. Il se trouve que les élèves sont déjà répartis en deux groupes, A et B.

Je vise plusieurs objectifs : impliquer les élèves dans une pédagogie active, développer leur autonomie, les responsabiliser dans leurs démarches, et éveiller leur esprit critique.

Enfin, il me semble important d'inclure les nouvelles technologies (informatique, Internet, rétroprojecteur, vidéo projecteur) aux travaux menés. En effet, et en particulier pour des élèves en difficulté, le support employé doit être attractif.

Mon travail se concentrera donc à imaginer des séances permettant d'apporter aux élèves les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à une bonne insertion professionnelle, et donc sociale, tout en leur faisant acquérir des compétences documentaires indispensables. Je vais aussi essayé d'adapter le contenu des séances au niveau scolaire, et donc aux lacunes, des élèves.

- Objectifs pédagogiques :

- Savoir déchiffrer les annonces d'offres d'emplois ;
- Savoir où trouver des annonces d'offres d'emplois ;
- Connaître les ressources documentaires concernant l'orientation et l'insertion professionnelle disponibles au CDI ;
- Savoir rechercher des informations sur Internet ;
- Savoir rédiger un CV, une lettre de motivation ;
- Se préparer à l'entretien d'embauche ;
- Connaître le fonctionnement et les services proposés par l'ANPE.

- Objectifs documentaires :

- Recherche documentaire sur différents supports ;
- Lecture-compréhension sur différents types de documents ;
- Lecture-compréhension des consignes ;
- Connaissance et manipulation de diverses ressources documentaires du CDI et sur Internet ;
- Prise de notes, sélection, validation et restitution de l'information ;
- Rédaction d'un document à partir d'une méthodologie et d'un modèle.



Le but étant d'apporter aux élèves les outils et ressources nécessaires pour favoriser leur insertion professionnelle. Le passage du statut de lycéen à celui d'employé étant difficile surtout pour des jeunes qui manquent de repères et d'autonomie. A travers les savoir-faire liés à la formation que je veux leur faire acquérir, des connaissances documentaires indispensables se dessinent.

En effet, pour que la démarche soit optimale, il faut que l'élève soit capable de maîtriser l'information. Ces compétences transversales sont indispensables. Je vais donc m'attacher à les développer et à les faire acquérir aux élèves à travers mes séances liées à l'insertion professionnelle.

### **2.1.3 Un nécessaire travail collaboratif**

Ce développement des compétences s'appuie sur des conditions nécessaires et des méthodes au niveau de l'équipe pédagogique.

L'interdisciplinarité et la concertation sont des atouts majeurs pour la réussite de ce projet. Il s'agit de collaborer étroitement avec le professeur principal, le professeur de vie sociale et professionnelle (VSP), mon conseiller pédagogique et moi-même pour une meilleure cohérence de l'enseignement. Ceci afin de donner du sens à la formation et pour que les élèves puissent se positionner correctement. Lien avec le programme de VSP de première année, compétences transversales de français et de documentation.

Cependant la collaboration avec le professeur de VSP n'a pu se faire, car ce projet correspond à un chapitre du programme de première année de CAP. Néanmoins son aide m'a été précieuse dans la phase de réflexion autour de la mise en place du projet.

Quant au professeur principal, Madame Cèbe, elle m'a donné son aval et m'a soutenu tout au long de l'activité. Je lui ai demandé d'intervenir après mes séances pour les phases de rédaction des CV et des lettres de motivation lors des heures de français ; ce qu'elle a accepté avec plaisir. Cependant cela n'a pu se faire en raison du retard accumulé par les grèves, stages et examens. Très intéressée par la formation, elle a assisté à la quasi-totalité des cours. Enfin, Monsieur Huete, mon conseiller pédagogique, m'a lui aussi soutenu et accompagné tout au long du projet.

L'écoute et la mise en confiance entre élèves et enseignants étaient des conditions primordiales que je m'étais fixées. Il est nécessaire d'avoir confiance en

soi et d'avoir une image positive de soi pour postuler à un emploi. Je voulais à travers ce projet leur donner un nouvel élan d'espoir car certains ont depuis longtemps une mauvaise opinion d'eux-mêmes. De plus, je trouve que les élèves sont attentifs en cours et j'apprécie beaucoup cet aspect ainsi que les discussions, les questions qui en découlent. C'est déjà beaucoup de gagné.

Plus globalement, il s'agit de donner du sens aux apprentissages scolaires, y compris documentaires, en les reliant à leur utilité sociale.

## **2.2 Mise en oeuvre des apprentissages**

Afin de concevoir les apprentissages, je me suis posée un certain nombre de questions : Dois-je modifier mon approche des apprentissages ? Quel niveau de compréhension suis-je en droit de supposer ? Quelles techniques adopter ? Quel projet mettre en oeuvre pour susciter leur intérêt tout en les amenant à fréquenter le CDI ?

### **2.2.1 Lecture et recherche des annonces d'offres d'emploi**

Il est important, en tant que professeur-documentaliste, que j'aide les élèves à s'approprier les outils d'accès à l'information et que je leur donne l'occasion de développer des compétences, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires dans toute recherche d'emploi ainsi que dans toute situation ultérieure.

Cette séquence consiste à leur faire connaître et leur faire manipuler les différentes ressources (papier et numérique) proposant des offres d'emploi.

- Dans un premier temps, j'ai envisagé de les faire travailler sur la lecture et la compréhension du contenu des petites annonces. La première séance se passant au CDI et en classe entière (pour des problèmes d'organisation survenus au dernier moment...), j'en ai profité pour sélectionner des exemplaires de presse, du quotidien *La Dépêche du Midi* aux périodiques spécialisés tels *Cuisine Collective*, *L'Hôtellerie Restauration* ou *L'Industrie hôtelière* afin de leur montrer les pages réservées aux offres d'emplois. Je me suis rapidement aperçue, avec un certain étonnement, que les

élèves ne connaissaient pas les périodiques spécialisés auxquels le CDI est abonné. Je les ai donc présentés brièvement dans l'espoir que cela suscitera quelques curiosités et quelques envies de les lire. Si ces élèves avaient fréquenté différemment le CDI l'année dernière (le CDI ne se résume pas qu'à INTERNET) peut-être qu'ils les auraient connus.

Par le biais d'un brainstorming, nous avons vu les éléments principaux qui constituent une annonce d'offre d'emploi. La fiche outil que je leur ai distribué récapitule l'ensemble des informations vues précédemment. Tout au long de mon discours j'y ai fait référence pour que les élèves puissent suivre tout en lisant. Lorsque nous sommes passés aux exercices d'application, c'est-à-dire extraire les renseignements des annonces, les restituer dans un tableau analytique et en déduire ceux qui manquent, j'ai eu la confirmation qu'il y a une grande hétérogénéité dans la classe. Il était prévu que nous ferions ensemble le premier exercice et qu'ils fassent les suivants seuls avec une mise en commun et une correction collective en fin de cours. J'ai rapidement détecté des difficultés de compréhension liées à une mauvaise lecture, à des problèmes de construction du sens. Ceci a eu pour conséquence des difficultés à sélectionner et à hiérarchiser les informations dans la grille de réponse. Beaucoup d'élèves éprouvent des difficultés à suivre : alors que nous sommes passés au deuxième exercice, certains n'avaient toujours pas fini la correction du premier. Il m'a fallu adapter mon discours, ralentir le rythme. J'ai donc alors décidé de faire l'exercice suivant avec eux. Il vaut mieux voir peu de choses mais de façon approfondie que l'inverse. Les élèves se sont mis au travail sans relâche, avec beaucoup de volonté, à part trois élèves très réticents ; au cours de la formation, j'ai réussi à établir une certaine confiance entre eux et moi et j'ai donc pu constater un changement général positif d'attitude en classe.

Après réflexion, il aurait été plus judicieux d'utiliser un tableau de type Peperboard de façon à y écrire les réponses des exercices. Un support visuel les aiderait à suivre et à assimiler davantage. Dès ce moment, j'ai décidé d'utiliser à chaque cours un support visuel supplémentaire des fiches outils que je leur distribue. Une séance de 2 heures aurait été nécessaire pour un meilleur approfondissement.

- La deuxième séance consiste à les initier à la recherche documentaire sur Internet, transition nécessaire pour la troisième séance qui concerne la recherche d'offres d'emploi et de renseignements liés à la recherche d'emplois sur Internet. Il

m'est paru évident de travailler ainsi car la candidature via Internet est de plus en plus fréquente et appréciée des recruteurs. Il est donc nécessaire que j'y initie les élèves.

Afin de faciliter les apprentissages, j'ai décidé de former les élèves à l'utilisation du moteur de recherche Google que les élèves connaissent. Pour ne pas stigmatiser l'utilisation de cet outil, je leur ai présenté d'abord l'annuaire Yahoo et le métamoteur Kartoo, qu'ils ne connaissaient pas. La salle informatique étant fermée en raison d'un problème du réseau, j'ai dû faire cours au CDI. A mes regrets, il y avait un ordinateur pour deux élèves mais finalement cela n'a pas trop endommagé la pratique des élèves. Ici aussi je me suis aperçue que les élèves ont d'importantes lacunes notamment dans l'utilisation d'Internet. Ceci pourrait s'expliquer de la façon suivante : sur les 17 élèves présents, seulement 6 ont un ordinateur chez eux avec un accès Internet. De plus, aucun de ces élèves ont le B2i !

Le but de la séance est qu'ils apprennent à manipuler intelligemment un outil de recherche d'information sur Internet et qu'ils se rendent compte aussi (notamment à travers les exercices que je leur ai donnés) qu'on ne trouve pas forcément tout sur Internet et qu'il est fort possible de trouver des informations erronées. Il me semble que les élèves ont compris le message. Une séance de 2 heures aurait là aussi été nécessaire pour un meilleur approfondissement.

- Lors de la troisième séance, j'ai distribué une fiche <sup>34</sup> présentant à la classe les personnes et structures locales qui pourront aider les élèves dans leur future recherche d'emploi.

L'objectif du cours est de les initier à la recherche d'annonces d'offres d'emplois sur Internet. En effet, les recrutements se font de plus en plus par le Web. A partir de la sitographie distribuée en début de cours, j'ai demandé aux élèves d'analyser les sites Web de l'ANPE puis de *L'Hôtellerie Restauration* à partir d'une grille d'analyse. Mais j'ai tout de suite constaté que les élèves éprouvent des difficultés : ils ont du mal à faire le lien entre le contenu du site et le contenu de la grille. Je me suis donc appliquée à expliquer plusieurs fois, à reformuler les consignes de travail. J'ai même essayé de recentrer les consignes de l'exercice afin de leur simplifier au maximum la tâche. Je constate maintenant que ma grille d'analyse est sûrement trop complexe et

---

<sup>34</sup> Voir la fiche en Annexe B

peut-être même inadaptée à cette situation pédagogique. Il aurait peut-être mieux fallu leur distribuer un questionnaire leur permettant de s'approprier le contenu des sites Web tout en cherchant les réponses.

Voyant les élèves bloquer sur cette grille, j'ai alors décidé d'abrégé l'exercice en proposant une correction et une présentation des sites avec le vidéo projecteur. Ceci dans le but de favoriser l'assimilation des savoir-faire. A la fin du cours je leur ai distribué une fiche récapitulant le contenu, l'intérêt des sites et la procédure pour accéder aux offres d'emplois. Je réalise maintenant que j'aurais pu aussi mener le cours d'une autre façon : présenter les sites Internet après leur avoir demandé de chercher des annonces d'offres d'emploi. Je pense toutefois que ce cours a intéressé les élèves et qu'il leur sera nécessaire dans l'avenir. J'ai remarqué par ailleurs, lors du cours, que l'utilisation du vidéo projecteur s'est révélée être très positive d'une part pour la concentration et le suivi de l'élève et d'autre part, dans la transmission des connaissances.

### **2.2.2 Rédaction des curriculum vitae et des lettres de motivation – Préparation à l'entretien d'embauche**

La rédaction de CV et de lettres de motivation sont des étapes essentielles dans la recherche d'emploi. Afin d'optimiser l'assimilation des savoir-faire méthodologiques et compte tenu des difficultés rencontrées par les élèves, j'ai revu les séances en insistant sur plusieurs points :

- A chaque séance j'ai débuté le cours par un brainstorming pour faire une évaluation sur les connaissances et les lacunes des élèves. Lors du cours, j'ai essayé d'adapter mon discours, et j'ai insisté davantage sur certains points. Il est donc intéressant de voir que mon discours est légèrement différent d'un groupe à l'autre. D'une part, parce que chaque groupe a un niveau différent et d'autre part, parce qu'entre le cours du matin et celui de l'après-midi, j'analysais ce qui avait bien ou moyennement fonctionné ; ce qui me permettait de faire quelques modifications : par exemple, passer plus rapidement sur tel point, insister davantage sur tel autre, me placer différemment au tableau pour que tous les élèves me voient et voient le tableau.

- A partir de mes analyses précédentes, j'ai pris l'initiative d'utiliser le rétroprojecteur. Ceci afin de projeter sur un écran un modèle de CV et de lettre de motivation pour illustrer mes propos ainsi que les règles d'écriture et de mise en page. Je me suis vite rendue compte que ce procédé permet aux élèves de mieux suivre. Par ailleurs, cela captive leur attention. J'ai aussi constaté que les élèves préfèrent le support numérique au support papier. Lors de l'exercice d'application, tous regardaient le modèle affiché à l'écran et quasiment aucun ne s'appuyait sur l'exemplaire papier. Ceci ne fait que renforcer mes pratiques pédagogiques.

- J'ai aussi axé les cours sur la mise en pratique des savoirs transmis. En effet, lors de la séance sur la lettre de motivation, j'ai consacré la deuxième demi-heure du cours aux exercices. J'ai sélectionné quatre annonces (deux en cuisine et deux en restauration pour que chaque élève y trouve son compte) dans la presse et je leur ai demandé d'en choisir une et de rédiger une lettre de motivation comme s'ils devaient postuler. Devant me rendre ce devoir pour la rentrée des vacances de février, certains ont éprouvé des difficultés à se mettre au travail. Certains ont eu des difficultés à choisir une annonce. D'autres, et cela ne fait que confirmer mes premières observations, ont eu des problèmes de lecture, c'est-à-dire qu'ils n'arrivent pas à extraire les bons renseignements : trouver l'adresse du destinataire de la lettre, respecter les consignes et qualités professionnelles exigées par le recruteur, etc. Je regrette de ne pas avoir disposé de davantage d'heures pour que les élèves fassent leur CV et leur lettre de motivation en classe. Ainsi, j'aurais pu les accompagner individuellement et les former à l'utilisation d'un traitement de texte. C'était ce qui était prévu avec leur professeur principal mais le retard accumulé par les différents obstacles nous a empêché de le faire.

- Au départ, nous avons pensé qu'il serait judicieux de préparer les élèves à l'entretien d'embauche par simulation. Mais ce projet a vite échoué en raison des difficultés d'organisation. Comme cette étape me paraît primordiale, j'ai tout de même abordé le sujet mais de façon superficielle certes, après le cours sur le CV. J'ai tout de même veillé à dire l'essentiel. De plus, j'ai distribué à chaque élève une fiche sur l'entretien d'embauche (conseils, erreurs à éviter, etc).

### 2.2.3 Une ouverture culturelle

En tant que documentaliste, mon rôle est aussi de permettre aux élèves de s'ouvrir sur le monde extérieur. J'ai donc pensé qu'il serait intéressant d'axer ce projet sur l'ouverture culturelle.

- J'ai présenté à chaque séance les ouvrages, présents au CDI ou collectés par mes soins dans différentes structures (ANPE, CRIJ, CIDJ) où j'avais trouvé les informations nécessaires à la préparation des cours. Ceci dans le but de motiver les élèves à fréquenter le CDI, à flâner dans les rayons et à consulter les différentes ressources documentaires. Ce fut d'ailleurs un point positif car les élèves m'ont demandé de les faire circuler en classe ; certains ont pris le temps de les feuilleter, ce qui est très encourageant.

- En me concertant avec le professeur de VSP (Vie Sociale et Professionnelle), nous avons formulé l'idée de faire visiter l'ANPE de Souillac à la classe de 2 CAP. Ce projet m'a beaucoup plus car il permet de " concrétiser " les connaissances que je leur ai transmises. De plus, la majorité des élèves ne sont jamais allés dans une agence ANPE ; cette sortie pédagogique est l'occasion de les familiariser avec la structure et les services proposés par l'ANPE.

J'ai obtenu rapidement les autorisations respectives du chef d'établissement et du directeur des agences ANPE du Lot. J'ai alors rencontré Monsieur Peirillou, le responsable de l'antenne de Souillac, afin de nous mettre d'accord sur le déroulement de la visite et sur son contenu : conditions d'inscription à l'ANPE, services et fonctionnement de l'ANPE, offres d'emplois, allocations chômage, différents contrats de travail. Afin d'éviter une attitude passive des élèves, je leur ai préparé un questionnaire pour qu'ils prennent des notes lors de l'exposé de Monsieur Peirillou. La classe s'est très bien comportée ; certains élèves ont posé des questions. Monsieur Peirillou et moi-même sommes très satisfaits de cette sortie pédagogique. Il s'est d'ailleurs proposé pour d'autres interventions. Le succès de cette collaboration a été tel qu'elle fera prochainement l'objet d'un article de *La Dépêche du Midi*.

Ce projet, très concentré en temps et en contenu, est très intéressant pour un enseignant documentaliste car il est complet au niveau des quatre missions qui le fédèrent : pédagogie, animation, ouverture culturelle et gestion.

### **3. BILAN PROFESSIONNEL, BILAN PERSONNEL**

J'ai beaucoup progressé pendant ce projet d'insertion professionnelle en ce qui concerne mes pratiques professionnelles, mais aussi sur la gestion de la classe.

#### **3.1 Une progression dans mes pratiques**

##### **3.1.1 Gestion de classe**

Sur les plans de l'autorité et du respect, je n'ai pas rencontré de problème particulier grâce, en partie, à mon expérience de surveillante. J'ai une bonne relation avec l'ensemble des élèves, même avec ceux qui me posaient des difficultés au tout début. Ce projet m'a permis en outre d'instaurer un climat chaleureux entre eux et moi. Cela leur a aussi permis de me percevoir comme une enseignante à part entière et non pas comme l'aide du documentaliste. En effet, les années précédentes, mon conseiller pédagogique travaillait avec des CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi), que les élèves avaient l'habitude de tutoyer.

Lors de la progression du projet, j'ai surtout éprouvé des difficultés au niveau de l'hétérogénéité des élèves. En effet, chacun d'eux possède un niveau de compréhension et d'assimilation des connaissances différent. J'ai dû donc m'adapter à un rythme généralement lent et en dents de scie, ainsi qu'à des sollicitations de nature et de niveaux variables. Cette façon de travailler exige beaucoup de disponibilité et donc beaucoup de temps, dont je ne disposais pas malheureusement. L'hétérogénéité s'est aussi manifestée par l'attitude en classe : certains n'ont pas leur matériel ; d'autres éprouvent des difficultés à se concentrer et amusent leurs



camarades ; d'autres, au contraire, sont très sérieux voire " trop silencieux ". Mais en aucun cas les élèves ne m'ont manqué de respect. J'ai tout de suite compris que cela faisait partie de leur personnalité.

Pour chacun des élèves, j'ai essayé de leur donner la parole, de les valoriser au maximum de façon à leur donner ou redonner confiance. Le dialogue et l'échange sont, à mon avis, très importants dans une situation pédagogique à long terme.

J'ai remarqué aussi un taux d'absentéisme assez fort dans cette classe mais le professeur principal et le conseiller principal d'éducation m'ont assuré que c'est une attitude régulière.

### **3.1.2 Une évolution dans mes pratiques pédagogiques**

J'ai passé beaucoup de temps à préparer les cours et les fiches outils car, pour mener à bien ce projet, il fallait que je comble mes lacunes en matière de recherche d'emploi. J'ai adapté le plus possible le contenu des cours, des fiches outils ainsi que les exercices d'application au public de façon à faciliter l'acquisition des savoirs et des savoir-faire. Mon autre souci était de favoriser l'intérêt des élèves pour un réinvestissement ultérieur des connaissances acquises.

L'utilisation des techniques de l'information et de la communication (TIC), tels Internet, les ordinateurs, le rétroprojecteur et le vidéo projecteur, s'est révélée indispensable pour susciter l'attention, l'écoute et la motivation des élèves. Je trouve que c'est un bon complément avec le discours pour transmettre les savoirs. C'est même très agréable, pour l'enseignant, d'illustrer ses propos ainsi.

Ce travail m'a permis en outre d'évaluer l'évolution des attitudes des élèves face à la formation sur l'insertion professionnelle. En effet, grâce au deuxième questionnaire <sup>35</sup> que je leur ai distribué en fin de formation, je constate que les élèves ont été finalement intéressés par l'ensemble de la formation. En effet, il n'était pas évident pour moi de les captiver vu leur désintérêt concernant leur insertion professionnelle. Les élèves semblent avoir été mis en confiance pour leur future recherche d'emploi. Sur les 18 questionnaires retournés, j'ai obtenu deux mécontentements sur la formation. Le premier parce que cette élève n'a pas apprécié

---

<sup>35</sup> Voir Questionnaire 2 en Annexe C

les cours ; le deuxième parce cette élève savait déjà rédiger des CV et des lettres de motivation.

Les cours qui ont le plus intéressé les élèves sont à l'unanimité ceux concernant la rédaction de CV et de lettres de motivation, suivis de près par l'entretien d'embauche. Les activités qui ont eu le moins de succès sont : le cours sur la lecture des annonces, la fiche "Sources d'informations", le cours sur l'initiation à la recherche d'Internet et la visite de l'ANPE. Je m'aperçois alors que ce sont les cours de pratique concrète qui ont suscité le plus d'intérêt. Les connaissances annexes leur semblent moins importantes.

Par ailleurs, la correction des CV et des lettres de motivation <sup>36</sup> me permet d'évaluer les élèves sur les efforts fournis et sur leur implication dans le travail demandé. 6 élèves (sur 21) ne m'ont pas rendu leur travail soit par absentéisme, soit par oubli. Ceci me permet de constater que certains élèves ne se sentent pas encore totalement concernés par cette formation et donc par leur avenir professionnel.

Je remarque aussi tout de même qu'une grande partie des élèves sont dilettantes dans leur travail : fautes d'orthographe, CV manuscrits, utilisation de feuilles quadrillées. Malgré tout, j'ai été impressionnée par les devoirs rendus : efforts de mise en page, efforts de formulation. Il faut rappeler que ces élèves de Terminales CAP ont d'importantes difficultés en français. De façon générale, les élèves ont compris le fonctionnement des CV et des lettres de motivation.

De plus, je constate que pour la très grande majorité de la classe, les compétences en matière de lecture-compréhension des annonces d'offres d'emplois ont été acquises. Je suis assez satisfaite des résultats obtenus. Il est prévu que je les rencontre à nouveau pour leur rendre leurs copies annotées, pour faire une correction collective ; le but étant qu'ils me rendent à nouveau leurs travaux. J'insiste pour qu'ils détiennent, en fin de formation, des outils corrects pour les réinvestir au besoin.

Le fait de demander aux élèves de rédiger chacun un CV et une lettre de motivation, de les corriger a permis de les responsabiliser dans l'acquisition des apprentissages. Ils ont ainsi pris conscience de leurs possibilités et il est, à mon avis,

---

<sup>36</sup> Voir exemples de CV et de lettre de motivation en Annexe D

très valorisant, pour tout élève de savoir rédiger en autonomie son propre CV et des lettres de motivation.

### **3.2 Si c'était à refaire...**

Je m'interroge aujourd'hui sur le fait de ne proposer cette formation qu'aux élèves de terminales CAP. Cette expérience a été très positive surtout d'après les compliments que j'ai reçus des enseignants et par certains retours des élèves. Je pense qu'il serait tout à fait intéressant de la proposer aussi aux terminales de BEP, de Bac Pro et de Bac Techno. Quelques modifications pourront être effectuées à partir par exemple de mes commentaires. Dans ce cas il faudrait que le chef d'établissement débloque des heures spécifiques et que cette activité soit intégrée au projet d'établissement. J'ai manqué d'heures d'enseignement et cela s'est ressenti sur l'acquisition des savoirs et des savoir-faire. En attendant, comme le site Internet du lycée est en cours de reconstruction, j'ai proposé de mettre en ligne les fiches outils que j'ai confectionnées. Cela apparaîtra soit dans la rubrique du CDI, soit dans la rubrique des projets pédagogiques. J'ai aussi formulé le souhait de réserver un casier de l'armoire ONISEP du CDI à la recherche d'emploi ; j'y mettrai toute la documentation que j'ai pu collecter lors de la préparation du projet. Ceci pour une plus grande diffusion ; ainsi tous les élèves de l'établissement pourront y avoir accès.

Si c'était à refaire, je ne porterais pas toute seule à bout de bras ce projet mais au contraire je solliciterais davantage la participation des enseignants. D'une part parce que j'aurais pu obtenir un créneau horaire plus vaste, et d'autre part parce qu'il est plus facile de trouver à deux ou trois suffisamment de force pour continuer surtout lorsque l'on rencontre des obstacles imprévus de dernière minute. L'entraide physique et psychologique sont nécessaires.

La mise en œuvre du projet a, en effet, été rocambolesque. Il m'a fallu plus d'un mois pour contacter les enseignants concernés et pour mettre sur pieds la formation : contenu, objectifs, planning. L'organisation temporelle, qui au départ était " parfaite " a été perturbée par des éléments imprévus : journée banalisée à la rentrée demandée par le chef d'établissement, stages, examens et grèves des élèves. La

planification du projet a eu au final presque un mois de retard et j'ai eu des difficultés à tout terminer à temps.

Ce projet nécessite de davantage d'heures pour que l'acquisition des savoirs et savoir-faire soit progressive et plus adaptée aux difficultés scolaires des élèves. Je m'aperçois alors qu'il faut beaucoup d'endurance pour mener à bien un projet pédagogique.

Une collaboration plus importante avec le professeur de lettres serait à envisager, par rapport aux caractéristiques du projet pédagogique, et aux difficultés scolaires rencontrées par les élèves.

Je regrette de ne pas avoir pu collaborer avec le COP du lycée. Lors de la préparation de mon projet, je l'ai contacté à son CIO de rattachement afin de le lui présenter. Je voulais savoir si cela ne débordait pas sur ses actions. Intéressé, il m'a encouragée à le faire tout en me précisant qu'il ne pourrait intervenir en raison du peu de temps de présence au lycée hôtelier.

Quant au partenariat avec l'ANPE a été très positif et très porteur. L'intervention du responsable a été très intéressante. De plus, il m'a donné de la documentation pour chacun des élèves de la classe de 2 CAP et il s'est porté volontaire pour d'autres interventions.

Par ailleurs, le professeur principal de la classe de 2 CAP, très intéressé par ce projet pédagogique, envisage de le reconduire à la rentrée scolaire prochaine. Ceci ne fait que confirmer l'utilité d'une telle formation en lycée professionnel.

Il est très intéressant de mettre en place un projet, de le corriger, de le façonner pour qu'il soit le plus adapté à ses destinataires. J'ai pris beaucoup de plaisir à faire cela et à faire partager aux élèves les connaissances que j'ai acquises dans la préparation du projet.

Je sors grandie de ce projet pédagogique. J'espère qu'il en est autant pour les élèves. Cela m'a apporté beaucoup de satisfaction, autant sur les plans professionnel que personnel. Les difficultés matérielles rencontrées en cours de route sont oubliées.

Cette expérience me permet alors de prendre du recul quant à mes pratiques pédagogiques et quant à celles de la profession de documentaliste en général.

### **3.3 Le rôle du documentaliste dans le projet personnel de l'élève**

Le professeur-documentaliste a des compétences en terme de questionnement. Développer chez l'élève l'habitude de formuler des questions pour une recherche documentaire ou pour une recherche d'emploi ou encore pour préparer un entretien d'embauche, l'aide à préciser sa pensée, à affiner son esprit critique. A l'issue de cette formation, il dispose aussi de méthodes et d'outils lui permettant de mieux réfléchir à son projet personnel, et de mieux s'insérer socialement et professionnellement.

L'enseignant documentaliste a compris les enjeux de l'insertion professionnelle et utilise alors les nouvelles technologies. En tant que pédagogue, il sait adapter ses stratégies d'enseignement, il sait adapter ses séances au niveau de ses élèves. De plus, il accueille, rassure, écoute, met en confiance et encourage. Il aide l'élève à mieux se connaître, à s'interroger efficacement, à se projeter dans l'avenir. A progresser tout simplement.

Le documentaliste transmet aux élèves ses compétences liées à la maîtrise de l'information et leur donne des outils pour rechercher une annonce, des informations sur une entreprise, écrire un CV ou une lettre de motivation.

Dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle, le documentaliste a donc un rôle primordial pour accompagner les élèves dans leurs recherches et dans leurs démarches. Par les outils et les ressources qu'il propose et qu'il met à disposition des usagers du CDI, il leur donne les moyens d'apprendre, de s'informer sur la filière de l'hôtellerie restauration ainsi que sur le monde du travail.

C'est pourquoi le pôle orientation du CDI du Lycée Hôtelier Quercy-Périgord est en cours de restructuration afin de développer un "pôle emploi" où seront affichées des offres d'emplois, où seront diffusées des plaquettes et des adresses d'établissements scolaires. Une documentation spécialisée sur la recherche d'emploi sera aussi disponible.

L'utilisation de la documentation sur l'orientation et sur l'insertion professionnelle peut être ainsi un moyen de faire venir au CDI des élèves qui jusque-là voyaient le CDI seulement comme un lieu scolaire, c'est-à-dire réservé à la lecture, aux recherches et aux cours. Le CDI n'est pas que cela : c'est un lieu culturel et ouvert sur l'extérieur. Le CDI est aussi le lien entre le monde scolaire et le monde de l'entreprise.

# CONCLUSION

Des circulaires aux projets d'établissements, l'éducation à l'orientation est depuis plusieurs années une des priorités de l'Education Nationale. Parallèlement, l'insertion professionnelle prend actuellement de plus en plus d'importance. La pression est d'autant plus forte que le chômage ne cesse d'augmenter. La société et le monde professionnel exigent l'acquisition de compétences multiples et la capacité à s'adapter aux changements, liés entre autres au développement des technologies.

L'orientation scolaire n'est pas une priorité au lycée professionnel puisque la majorité des élèves, sauf exception, ont déjà choisi leur voie. Malgré tout, la plupart de ces jeunes n'ont pas de projet personnel ni professionnel bien défini. De plus, ils connaissent mal les sources d'information sur les métiers. De surcroît, ils n'ont pas une pratique autonome de la recherche d'informations, bien qu'ils fréquentent régulièrement le CDI.

L'élève doit pouvoir acquérir dans son établissement scolaire des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui feront de lui un citoyen responsable, inséré socialement et professionnellement. Grâce à ce type de formation, dont je viens de faire l'expérience, les élèves ont une meilleure connaissance du monde du travail et de la démarche de recherche d'emploi. Ils ont d'autant plus été initiés à l'utilisation d'Internet.

En tant que documentaliste, j'ai pu mettre en valeur la nécessité d'acquérir des compétences documentaires qui permettent aux élèves d'être plus autonomes dans leur recherche d'emploi et dans leur insertion professionnelle. J'ai pu aussi mettre en valeur la nécessité de fréquenter autrement le lieu CDI, lieu de ressources et d'accompagnement. Enfin, j'ai participé à l'ouverture culturelle des élèves.

L'aide à l'insertion professionnelle doit être l'affaire de tous les membres de l'équipe éducative, et notamment celle du professeur-documentaliste, qui peut en être le promoteur. Qui mieux que lui peut rassembler toutes les informations nécessaires,

initier les élèves aux TIC et les rendre capables d'esprit critique et de curiosité ? Le documentaliste a une place de choix dans l'éducation à l'orientation et dans l'insertion professionnelle.

Ce type de projet est par ailleurs l'occasion d'encourager des activités pédagogiques en partenariat avec des enseignants, notamment de disciplines professionnelles, et en partenariat avec des organismes. La prise en compte de la conjoncture économique ainsi que les difficultés rencontrées par les élèves suffisent-elles pour systématiser ce type de projet pédagogique orienté sur l'insertion professionnelle dans les lycées professionnels ? Si tel est le cas, qui le fera et dans quel cadre ? Est-ce que cela débouchera sur un module d'insertion professionnelle obligatoire, prédéfini ou non par l'institution, et dirigé en collaboration par les conseillers d'orientation-psychologues, les professeurs principaux et les enseignants documentalistes ? Car l'une des fonctions principales du lycée professionnel constitue bien la passerelle entre le monde scolaire et le monde de l'entreprise.



# BIBLIOGRAPHIE

## **Insertion professionnelle :**

- *Le Petit Larousse Illustré 2006*. Paris : Larousse, 2005. 1857 p.
- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP). *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. Ed. 2005. Paris : DEP, 2005. 383 p.
- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP). *Repères et références statistiques, sur les enseignements, la formation et la recherche*. Ed. 2004. Paris : DEP, 2004. 361 p.
- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP). *L'état de l'Ecole : 30 indicateurs sur le système éducatif français*. Ed. 2005. Paris : DEP/BE, 2005. 87 p. (L'état de l'Ecole).
- *La mission d'insertion des jeunes et des adultes : repères, orientations, objectifs et axes prioritaires d'actions*. In : ChloroFil, espace web des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français [en ligne]. Disponible sur : <http://www.educagri.fr/actions/insertion/sommaire.htm> (consulté le 08 janvier 2006).
- Groupe STUDYRAMA. Hôtellerie-restauration : panorama d'un secteur en bonne santé. In : *Site du département internet du groupe indépendant de médias étudiants, Studyrama* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.studyrama.com/article.php3?id\\_article=10294](http://www.studyrama.com/article.php3?id_article=10294) (consulté le 05 février 2006).
- VERGNE, Francis. *De l'école à l'emploi, attentes et représentations : regards sur la transition professionnelle*. Paris : Syllepse, 2001. 174 p. (Nouveaux regards).

## **L'Education Nationale : orientation et insertion professionnelle des jeunes :**

- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Améliorer l'accès à la qualification et faciliter l'insertion professionnelle. In : *Projet d'académie : bilan et perspectives 2004-2005*. Toulouse : Académie de Toulouse, 2004. p.23-29.

- DESCO. Document support pour la mise en œuvre de démarches éducatives d'orientation en collège, lycée d'enseignement général et technologique et lycée professionnel. In : *Eduscol, site pédagogique du ministère de l'éducation nationale* [en ligne]. Octobre 2003. Disponible sur : [http://eduscol.education.fr/D0095/Texte\\_EAO.htm](http://eduscol.education.fr/D0095/Texte_EAO.htm) (consulté le 22 février 2006).
- *Les acteurs de l'orientation*. In : Site officiel du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche [en ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/orient/oper.htm> (consulté le 09 février 2006).
- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Loi d'orientation sur l'éducation : loi n° 89-486, 10 juillet 1989* [en ligne]. RLR 501-0 (cédérom 1999-3). Disponible sur : <http://www.savoircsdi.cndp.fr/metier/TextesOfficiels/1980-1989/1890710.htm> (consulté le 08 janvier 2006).
- Ministère de l'Education nationale. *Mise en œuvre de l'expérimentation sur l'éducation à l'orientation en collège : circulaire n° 92-204 du 31 juillet 1996*. Bulletin Officiel de l'Education nationale, n° 31, 5 septembre 1996. 4 p.
- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Encart : Mise en œuvre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école : Label " lycée des métiers " . D. n° 2005-1394 du 10-11-2005. JO du 11-11-2005*. [en ligne]. BO, n°45, 08 décembre 2005. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/45/MENE0502139D.htm> (consulté le 08 janvier 2006).
- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel : circulaire n°97-123, 23 mai 1997*. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.savoircsdi.cndp.fr/metier/TextesOfficiels/1990-1999/c970523.htm> (consulté le 08 janvier 2006).

### **Les CDI en LP :**

- BAYARD-PIERLOT, Jacqueline, BIRGLIN, Marie-José. *Le CDI au cœur du projet pédagogique*. Paris : HACHETTE Education, 1993. 159 p. (Pédagogies pour demain).
- BORDET, Geneviève, GUELPA, Marie et POTIN, Alain. *CDI, un atout pour les lycées professionnels*. CNDP réseau / CRDP de l'Académie de Créteil, 2002. 176 p. (Argos Démarches).
- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information : circulaire n°86-123 du 13 mars 1986*. [en ligne]. BO n°12, 27 mars 1986. Disponible sur : <http://www.savoircsdi.cndp.fr/metier/TextesOfficiels/1980-1989/c860313.htm> (consulté le 08 janvier 2006).

- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Groupe académique des professeurs documentalistes. *Progression des apprentissages documentaires de la sixième à la terminale : Portefeuille de compétences à acquérir*. Académie Toulouse, année scolaire 2004/2005. 82 p.

### **Le professeur-documentaliste et son rapport à l'insertion et à l'orientation :**

- CHAPRON, Françoise. Le CDI au cœur d'enjeux multiples. In : *Les CDI des lycées et collèges*. 2<sup>e</sup> éd. Paris : Puf, 2001. p. 185-218. (Education et formation).

- PRAVEL-PAVESI, Christine, REAL-DOUTE, Monique. Information documentation et orientation : divers champs de compétences. In : *Construire des projets avec les élèves*. Paris : HACHETTE Education, 1999. p. 9-19. (Communication : nouveaux lieux, nouveaux rôles).

### **Séances pédagogiques :**

- ANPE. *Comment choisir les annonces auxquelles répondre*. Noisy-le-Grand : ANPE, 2004. 16 p. (Guide pour agir).

- ANPE. *Comment réaliser un bon CV*. Noisy-le-Grand : ANPE, 2005. 20 p. (Guide pour agir).

- ANPE. *Comment rédiger une lettre de motivation*. Noisy-le-Grand : ANPE, 2005. 16 p. (Guide pour agir).

- ANPE. *Comment réussir un entretien*. Noisy-le-Grand : ANPE, 2005. 16 p. (Guide pour agir).

- BULTEZ, Christian, BULTEZ, Danny. *Démarches quotidiennes : guide et mode d'emploi*. Paris : Nathan, 1993. p 36-45. (Repères pratiques).

- DUHAMEL, Sabine, LACHENAUD, Valérie. *Le guide de la lettre de motivation*. 3<sup>e</sup> éd. La Flèche : Jeunes Editions, 1998. 187 p. (Guide J).

- FONTAINE, Camille, THIVARD, Elodie. *100 modèles de lettres de motivation*. La Flèche : Jeunes Editions, 1997. 277 p. (Guide J).

- GIRARD, Béatrice, POURERREAU, Sandrine. Les CV et lettres de motivation qui marchent. *Phosphore*, avril 2005, n° 286, XV p.

- LE BRAS, Florence. *CV mode d'emploi*. 3<sup>e</sup> éd. Paris : Marabout, 2001. 159 p. (Vie professionnelle).

- MONICAULT, Frédéric de, RAVARD, Olivier. *100 questions posées à l'entretien d'embauche*. La Flèche : Jeunes Editions, 1997. 196 p. (Guide J).
- ONISEP MIDI-PYRENEES. *Après le BEP ou le CAP 2004/2005*. Marne-la - Vallée : ONISEP, 2005. 14 p. (Les guides de l'ONISEP pour construire son avenir).
- ONISEP. *Premier emploi : relevez le défi*. Paris : ONISEP, 1997. 128 p. (Les dossiers).

# TABLE DES ANNEXES

|                                                         |            |
|---------------------------------------------------------|------------|
| <b>A) Le Lycée Hôtelier Quercy-Périgord de Souillac</b> | <b>I</b>   |
| <b>B) Fiche outils « Sources d'informations »</b>       | <b>IV</b>  |
| <b>C) Questionnaires</b>                                | <b>V</b>   |
| <b>D) Exemples de CV et de lettre de motivation</b>     | <b>VII</b> |

## ***A) Le Lycée Hôtelier Quercy-Périgord de Souillac***

### ***Situation géographique :***

---

Le lycée hôtelier Quercy-Périgord se situe dans le département du Lot, dans la ville de Souillac, à 60 Km de Cahors et à 30 Km de Brive-La-Gaillarde. Souillac est une petite ville, en zone rurale, d'environ 4000 habitants. Le recrutement des élèves est effectué sur 26 départements appartenant notamment aux régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Limousin.

Le Collège du Puy D'Alon de Souillac est accolé au lycée.

Un autre lycée professionnel, spécialisé dans le bâtiment, le lycée Louis Vicat, est implanté à Souillac.

### ***Spécificité de l'établissement :***

---

Lycée professionnel et technologique hôtelier Quercy-Périgord, labellisé Lycée des Métiers, assure les formations en cuisine et restaurant : CAP (2 classes), BEP (10 classes), Bac Professionnel (6 classes), Bac Technologique (2 classes), Mention complémentaire Dessert de restaurant (1 classe) , Formation professionnelle pour le Groupe ACCOR (1 classe).

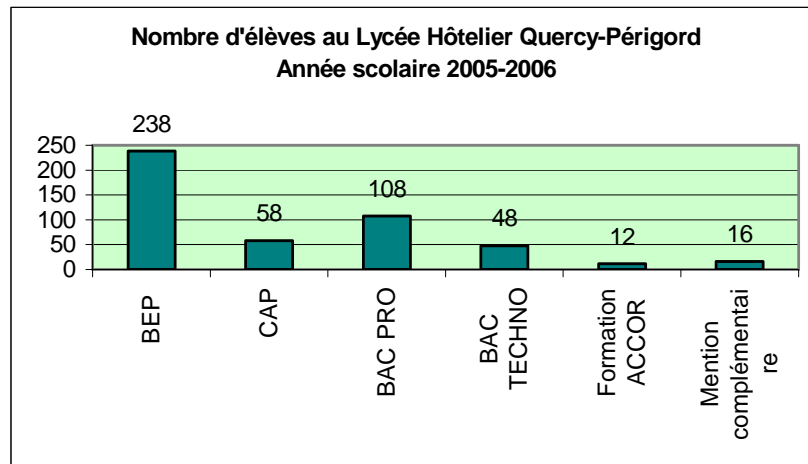
Un restaurant d'application est ouvert à la clientèle extérieure.

### ***Public scolaire:***

---

Cette année le lycée hôtelier Quercy-Périgord comptabilise 480 élèves dont 415 internes, soit environ 86%. En raison des travaux de réaménagement d'un des deux bâtiments de l'internat, 96 d'entre eux sont logés à l'internat du lycée professionnel Louis Vicat de Souillac.

A la rentrée 2005, le lycée hôtelier Quercy-Périgord a enregistré une augmentation du nombre de filles qui sont au total 174, soit environ 36%.



L'équipe pédagogique se compose de 70 enseignants (49% sont des professeurs de disciplines professionnelles) dont un professeur-documentaliste et une documentaliste stagiaire ; et d'un conseiller d'orientation psychologue.

### ***Le CDI :***

---

Le Centre de Documentation et d'Information est situé au cœur de l'établissement, non loin de la salle des professeurs, et à proximité des 3 salles informatiques. Ces salles ne sont pas en libre accès. Au CDI, 8 ordinateurs et 3 imprimantes sont à disposition des élèves ; deux d'entre eux disposent d'un accès au logiciel documentaire BCDI 3. L'ensemble des ordinateurs du lycée sont connectés au réseau pédagogique MAGRET (Module d'Aide à la Gestion des Réseaux d'Etablissements) de l'académie de Toulouse.

Réaménagé à la rentrée 2001 (agrandissement, changement de mobilier), le CDI a une superficie de 156 m<sup>2</sup> ; sa capacité d'accueil est de 64 places assises (13%). Il dispose d'une salle à archives attenante.

L'accès au CDI est libre durant les 35 heures d'ouverture hebdomadaires. Un règlement intérieur ainsi qu'une Charte d'utilisation d'Internet, commune à l'établissement, limitent les usages déviants potentiels. Bien qu'il n'y ait qu'une seule salle d'étude, le CDI ne fait pas augure de salle de surveillance mais au contraire, il connaît une bonne fréquentation : bonne occupation du CDI, utilisation quasi systématique des ressources documentaires par les élèves.

Notons que le fonds local est particulier et très spécifique en raison des filières de formations de l'établissement. A ce jour le CDI dispose de 1420 fictions, 347 vidéocassettes, 1923 livres (documentaires, techniques et manuels scolaires), 30 cédéroms, usuels (36 dictionnaires de langue française, 35 de langues étrangères et 4 encyclopédies), 25 abonnements de périodiques, documentation ONISEP.



## ***B) Fiche outil « Sources d'informations »***

D. Le Borgne  
CDI Lycée Hôtelier Quercy-Périgord Souillac  
Formation « Insertion professionnelle » 2 CAP

Année scolaire 2005-2006

### **SOURCES D'INFORMATION**

#### ➤ **LES OUTILS D'INFORMATION :**

- La documentation de l'**ONISEP** (Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions)
- La documentation du **CIDJ** (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse)
- La documentation de l'**ANPE**
- Les **revues spécialisées** telle *L'hôtellerie Restauration*
- La **presse** locale, régionale ou nationale
- Les petites **annonces**

#### ➤ **OU S'INFORMER ?**

- **CDI** du Lycée
- **CIO** (Centre d'Information et d'Orientation) de :  
**Cahors** : 28, boulevard Gambetta - 46000 Cahors - Tél : 05.65.30.19.05  
**Figeac** : 6, avenue B. Fontanges - 46106 Figeac - Tél : 05.65.34.08.85
- **Point Information Jeunesse** : 10, rue de la Halle, Hôtel Dufour - 46200 Souillac - Tél : 05.65.37.89.58
- **Mission locale** de :  
**Souillac** : Cours de la Mairie - 46200 Souillac - Tél : 05.65.27.58.00  
**Gourdon** : 6, rue du Manjou - 46300 Gourdon - Tél : 05.65.41.46.19  
**Cahors** : 420, rue Wilson - 46000 Cahors - Tél : 05.65.20.42.60  
**Figeac** : 6, avenue B. Fontanges - 46106 Figeac - Tél : 05.65.34.24.81
- **CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) :  
17, rue de Metz - 31000 Toulouse - Tél : 05.61.21.20.20
- **ANPE** (Agence Nationale Pour l'Emploi) :  
**Souillac** : 24, avenue Martin Malvy - B.P. 20026 - 46200 Souillac - Tél : 0811.550.182  
**Cahors** : 182, quai Cavagnac - B.P. 277 - 46005 Cahors - Tél : 0811.550.182  
**Figeac** : 8, avenue des Carmes - B.P. 75 - 46102 Figeac - Tél : 0811.550.182
- Les **entreprises**
- Des sites **Internet** utiles :
  - <http://www.anpe.fr>
  - <http://www.keljob.com>
  - <http://www.onisep.fr>
  - <http://www.crij.org>
  - <http://www.lhotellerie.fr>
  - <http://www.lechef.com>
  - <http://www.accor.com>
  - <http://www.cidj.com>

#### ➤ **DES PERSONNES RESSOURCES:**

- Le **COP** (Conseiller d'Orientation Psychologue) au lycée ou dans les CIO ;
- Les **professeurs** dont le **professeur-principal** et les **documentalistes** ;
- Les **professionnels** des services d'aide à la recherche d'emploi.

## C) Questionnaires

D. Le Borgne  
CDI Lycée Hôtelier Quercy-Périgord Souillac

Année scolaire 2005-2006

### Questionnaire 1 Formation « Insertion professionnelle ».

NOM, Prénom :

Age : 17 et demi

2CAP Cuisine - Restaurant

Groupe A.

1. Après l'obtention du CAP, quels sont vos objectifs ?

A) Poursuivre mes études. Lesquelles ? Pourquoi ?

Je n'est pas trop mais si je poursuis, c'est pour  
faire une mention complémentaire BAR/Brosserie  
Je ne faire Baman car j'aime sa

B) Chercher du travail. Pour quelles raisons ?

Pour gagner des sous être dépendant est aidait  
ma mère, ma famille et pour travailler

2. Savez-vous comment faire pour trouver un emploi ?  OUI - NON \*

A) Si OUI, expliquez votre démarche :

Regarder dans les annonces, appeler et faire  
une lettre de motivation, un curriculum  
vitæ à la NPE.

Avez-vous déjà suivi une formation à la recherche d'emploi ?

OUI  NON \*

Si OUI : où ?, quand ?, par qui ?

B) Si NON, à votre avis est-ce important de savoir comment faire pour  
trouver un emploi ? Pourquoi ?

Oui, car si on n'est pas et qu'on si prend  
mal on risque d'avoir jamais d'emploi

3. Avez-vous déjà cherché du travail ?  OUI  NON \*

Avez-vous trouvé un emploi ? OUI  NON \*

Avez-vous trouvé difficile de trouver un emploi ? OUI - NON \*

Je n'est pas chercher

4. A votre avis, quels sont les obstacles pour trouver du travail ?

Que le patron soit bien, qu'il nous  
paye bien, qu'on a des jours de repos  
convenable

5. Qu'attendez-vous de cette formation à l'insertion professionnelle ?

Trouver plus vite un emploi pour travailler  
et de choisir ce qu'il me plaît dans ce  
que je veux faire

\* Rayez la mention inutile.

Questionnaire 2 Formation « Insertion professionnelle ».

NOM, Prénom :  
2CAP Cuisine - ~~Restaurant~~ \*

Age : 17 1/2

1. Pouvez-vous dire maintenant que vous savez chercher du travail ?

OUI - ~~NON~~ \*

Pourquoi ? Car M<sup>me</sup> Le Borgne nous a enseigné la  
manière de chercher du travail

2. Avez-vous appris des choses au cours de cette formation ? OUI - ~~NON~~ \*

A) Si OUI, lesquelles ?

tout ce qui est de chercher du travail, de faire des  
C.V., des lettres de motivation

B) Si NON, pourquoi ?

3. Qu'est-ce qui vous a le plus intéressé ? Classe les mentions suivantes selon un ordre de  
préférence de 1 à 8. 1 correspond au plus intéressant et 8 au moins intéressant.

- 8. Savoir lire les annonces ;
- 1. Savoir chercher les annonces ;
- 7. Savoir chercher des informations sur Internet ;
- 2. Savoir écrire un curriculum vitae (C.V.) ;
- 4. Savoir écrire une lettre de motivation ;
- 3. L'entretien d'embauche ;
- 5. La visite de l'ANPE ;
- 6. Les contacts.

4. Est-ce que cette formation a répondu à vos attentes ? \*

Oui, tout à fait.

~~Moysément~~ Pourquoi ? oui car je pense que je n'ai pas  
eu à faire un C.V. et une lettre de Motivation

Non. Pourquoi ?

\* Raye la mention inutile.

## ***D) Exemples de CV et de lettre de motivation***

Prénom Nom

Adresse

Tel:05:

### **OBJECTIF CUISINIER**

#### FORMATION

2006 C.A.P. Cuisine-Lycée Hôtelier Quercy-Périgord de Souillac

2004 C.F.G (Certifica de Formation Général)

#### COMPETENCES PROFESSIONNELLES

##### Cuisine et pâtisserie:

- pâtes (brisé, feuilleté, .... )
- crèmes (pâtissière, anglaise, ... )
- appareil à ( crème citron, mousse chocolat, cannellé, fromage
- blanquette de veau ...
- salade composé ...

#### EXPERIENCE EN ENTREPRISE

2005 commis de cuisine dans un restaurant gastronomique ; 3 personnels (stage 1ère année C.A.P, 3semaine)

2005 commis de cuisine dans un restaurant gastro ;5personnels (pâtisserie, envoi des desserts,...) stage 1<sup>ère</sup> année C.A.P., 4 semaine

#### AUTRES INFORMATIONS

Possibilité de se déplacer: dispose d'un scooter.

Loisirs: music, cinéma, basket, sortie ...

Le directeur  
Philippe Dauphin  
8 rue S Panche  
75008 Paris

Objet: Commis de cuisine  
Vref: votre annonce du 8 septembre  
2005, paru dans le journal de  
P'Hôtellerie Restauration n°2944

Stéphane de Bady  
Le 15 Janvier 2006

Monsieur directeur

Suite à votre annonce paru dans le journal de P'Hôtellerie  
Restauration le n°2944 le 8 septembre 2005 a retenu  
mon attention.

Mon expérience professionnelle est adaptée à votre demande  
d'emploi, je sort du Lycée Hôtelier de Souillac. Soit  
commencer mon premier vrai travail dans la vie active,  
pour faire toutes les premières préparations aux aliments.

Vous trouverez dans mon curriculum vitae ci-joint tous les  
renseignements sur le parcours de mon travail dans P'Hôtellerie.

J'espère que ma candidature sera bien accueillie dans votre  
entreprise, je suis actuellement libre pour cet engagement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression  
de mes sentiments dévoués.